



C'est L'Info Charsienne

BULLETIN
ANNUEL
2025



© Christian Aglave

www.mairiechars95.fr

ISSN N°2556-7217

NOS AGENCES



5 RUE DE GISORS - 95750 CHARS
01 34 46 25 71



23 PLACE PEYRON - 95640 MARINES
01 34 42 65 82

CMAUTOMOTO.COM

Rejoignez-nous!



CHARS AUTO ECOLE



CHARSAUTOECOLE



CHARSAUTOECOLE



CHARSAUTOECOLE

EB
ELODIE BUGUET

DESIGNER
D'INTERIEUR

Vous avez un projet? Vous souhaitez rénover une pièce ou un logement?

Je suis architecte d'intérieur et intervient dans le cadre de vos projets de rénovation d'habitation, de commerce ou de bureaux. Je m'occupe de la conception du projet à la réception des travaux ainsi que du suivi de chantier.

Contactez moi!

06 58 79 67 05

elodiebuguet.interiordesign@hotmail.com

@eb_architectureinterieure



Evelyne Bossu



Chères Charsiennes, Chers Charsiens,

En ce début d'année 2025, je vous présente au nom de l'ensemble du conseil municipal tous nos meilleurs vœux pour chacun d'entre vous et l'ensemble de vos proches. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour les familles qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

J'en profite pour remercier les élus qui m'entourent, pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public. À chacun d'entre eux, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé, ainsi qu'à leur famille.

Nous aurons, au début de cette année 2025, un recensement de la population.

Après les quatre dernières années où nous avons connu, coup sur coup, la crise sanitaire de la covid, une augmentation importante du prix des énergies et des matières premières et une crise inflationniste, nous pouvons nous interroger sur ce que nous réserve 2025.

Chers administrés, nous avançons avec autant de plaisir et de détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général, nous nous adaptons aux circonstances, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires en restant fidèles à notre engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts.

Plusieurs projets importants verront le jour cette année, suite à la finalisation des procédures et de la mise en place de financements :

- Le remplacement du pont du Clos de Chars,
- La réhabilitation du presbytère (bibliothèque en rez-de-chaussée et deux appartements à l'étage),
- La création du city-stade.

Et d'autres que vous découvrirez au fil de l'année.

Notre « Bien Vivre Ensemble » est l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient « améliorer notre cadre de vie ». Des efforts de propreté doivent se poursuivre malgré l'incivisme d'une minorité qui pollue la vie d'une grande majorité. Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que de la gestion des déchets. Nous vous rappelons que le stationnement sur le trottoir en l'absence de marquage est strictement interdit. Nous comptons sur votre civisme à des fins de sécurisation des piétons, de surcroît de nos enfants.

Vous pourrez vous apercevoir que nos associations ne sont pas à court d'idées pour vous faire partager leur passion et contribuer à l'animation de notre village.

Je tiens à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation d'événements qui ponctuent l'année et créent un peu plus de lien social. Tous ces bénévoles doivent être encouragés, en les rejoignant ou en répondant à leurs invitations. Le conseil municipal y contribue, par l'attribution de subventions, de prêts de matériel et de salles.

Je finirai par remercier M. Xavier Bachelet, adjoint au maire aux affaires scolaires, qui pour raison professionnelle a renoncé à son mandat électif. Travailler avec lui a été un grand plaisir et je lui exprime ma reconnaissance pour son implication et son engagement au sein de la commune. Je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouveau projet.

Ainsi, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et remercier l'adjointe à la communication et l'équipe qui l'entoure pour la réalisation de ce bulletin annuel.

■ Evelyne Bossu

SOMMAIRE

EDITO

Le mot du Maire p.3

LA MAIRIE

Infos mairie p.4
Conseil municipal p.5
Personnel administratif p.5
Personnel de l'école p.6
Personnel technique p.6
État Civil p.7
Démarches administratives p.8
Conseil municipal des jeunes p.10
Durée de conservation
des documents administratifs..... p.10

VIVRE À CHARS

Le C.C.A.S..... p.12
Repas des anciens du 19 octobre 2024 p.13
Service mobilité séniors p.13
Assistant(e)s maternel(le)s et/ou familial(e)s... p.14
Borne de recharge
pour les véhicules électriques p.14
Petite enfance : L.A.E.P et R.P.E..... p.15
L'année scolaire p.16
Calendrier vacances scolaires p.17
Inscriptions scolaires p.17
Au lycée professionnel Chars p.18
Tabado games au lycée professionnel p.19
Bibliothèque de Chars p.20
Passation de commandement
au centre de secours de Marines p.20
Éco-randonnée à Chars p.20
Activité économique à Chars p.21
Portrait d'une Charsienne p.22

VIE ASSOCIATIVE p.23

RETOUR SUR 2024... CAP SUR 2025

Travaux de la mairie p.36
Décoration Halloween p.37
Commémoration du 11 novembre p.37
Atelier de plantation de Haie Champêtre .. p.38
Festivités de Noël à Chars p.40
Marché de Noël 2024 p.41
Hommage à MICHEL HÉRY p.41
Point SNCF p.42
Voies et Voix du Vexin p.42
Mobilisation pour l'association
« Tricote un sourire »..... p.43
Des nouvelles du projet de city stade p.43

NOS PARTENAIRES

SMIRTOM..... p.44
Point-Justice p.46
Blablacar Daily p.46
Maison France services de Marines p.47

DÉCLIC... OU DES CLAQUES

Déclic : Pochoirs « Trottoir, pas crottoir » p.48
Des claques : Dépôts sauvages
et poubelles sur le trottoir..... p.48
Déclic : Installation de nichoirs à chiroptères... p.49

MOMENT DE DÉTENTE

Poème p.50
Charades sur Chars p.50

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Mairie

À PROPOS DE LA MAIRIE



2 RUE DE GISORS, 95750 CHARS



► Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi et samedi de 9h à 12 h
(accueil téléphonique le jeudi après-midi)

► Samedi de 9h à 12h



Secrétariat de Mairie assuré par :

Agnès Bonnetterre
Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr



Site de la mairie :

<https://mairiechars95.fr>



Facebook officiel de la commune :

<https://www.facebook.com/communedechars>



Rendez-vous directement
sur le site de la mairie en
scannant ce QR code



**Ce numéro de CLIC
vous a plu ?**

**Faites-le-nous savoir !
clic@mairie-chars.fr**

Directeur de la publication :

Évelyne Bossu

Rédaction / Photos :

Les élus du Pôle communication :
Agnès Aglave-Lucas (en charge du CLIC)
Nicolas Belangé, Caroline Bourg,
Nicolas Prioux, Sébastien Ravoisier.

Les adjoints au maire

Les présidents d'associations

Un grand merci à nos relecteurs bénévoles

Conception et réalisation :

RVB design - Reine Vitry

Mail : clic@mairie-chars.fr

Site : www.mairiechars95.fr

Impression : Oise Imprim'

Crédits photos : Unsplash.com,
Canva, Pxhere

Numéro ISSN : 2556-7217

Dépôt légal : Janvier 2025

CONSEIL MUNICIPAL



Évelyne Bossu
Maire de la commune



Ariane Martin
1^{ère} adjointe en charge
des travaux et de
l'action sociale



Carole Bouillonnet
2^{ème} adjointe en charge
des finances



Nicolas Belangé
3^{ème} adjoint en charge
de l'environnement,
du patrimoine,
des commerces
et de l'artisanat



Agnès Aglave-Lucas
4^{ème} adjointe en charge de la culture,
de la communication,
de la vie associative,
des affaires scolaires et du Conseil
Municipal des Jeunes

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jean-Pierre Bazin / Caroline Bourg / Patricia Chaillou-Lepareur / Philippe Chauvet / Vincent Delchoque / Sheila Depuille / Pierre-Antoine Dhuicq / Gérard Gennisson / Nathalie Grom / Sylviane Lepape / Sandrine Lhorset / Nicolas Prioux / Sébastien Ravoisier / Loïc Cadiou Soto

Démission de Xavier Bachelet.

Comme annoncé dans l'édito du maire, Xavier Bachelet, 2^{ème} adjoint chargé des affaires scolaires, n'exerce plus ses fonctions d' élu. Une nouvelle vie professionnelle loin de Chars l'attend, l'empêchant de poursuivre son mandat au sein de notre commune. Loïc Cadiou Soto nous a rejoint et devient notre 19^{ème} élu.

PERSONNEL ADMINISTRATIF



À partir du 1^{er} janvier, Sylvie Charpentier ouvrira l'agence postale du lundi au samedi, de 9h à 12h. ↓



De gauche à droite ↑

Carolyn Béchet • Céline Lambert • Élisabeth Gondret • Agnès Bonnetterre

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

La cantine scolaire a un rôle social qui ne doit pas être oublié. Elle permet aux enfants, en plus d'avoir accès à un repas équilibré et complet, de bénéficier d'un lieu où l'apprentissage et la pédagogie ont toute leur place. C'est un moment de partage et de convivialité.

Le personnel de cantine est là pour toutes ces missions et c'est avec diligence et bienveillance qu'une partie de l'équipe enchaîne les services de restauration pour la primaire.

L'autre partie encadre les enfants de la cantine jusqu'à leur classe en

tant qu'ATSEM. L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Il apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant.

Merci à tous pour votre travail, votre écoute, votre constance, votre patience et votre bonne humeur auprès de nos enfants.



PERSONNEL TECHNIQUE

Service de proximité permettant de répondre aux besoins des citoyens au quotidien et de développer les projets d'avenir de la commune, nos 4 agents :



Pascal Bossu,
responsable technique,



Nicolas Fache,
agent technique et ASVP,



David Legrand,
agent technique,



Frantz Ponce,
agent technique,



ont pour mission l'entretien de la voirie, des espaces verts, et des établissements communaux.

■ **Ariane Martin**
Adjointe aux travaux



ÉTAT CIVIL

Ils se sont dits "Oui"

MARIAGE

Myrna PARYS & Farouk OGBI
le 24 février

**Mariam MARTINEZ LOPEZ
& Téo CATHERINE**
le 29 mars

Sylvie PIAT & Didier RICHOUX
le 13 avril

**Xavier COQUILHAT
& Stéphane JOSEPH**
le 22 juin

Sophie FEILLANT & Mesut ARKAN
le 22 juin

Viviane LEUNG & Eric FOURN
le 03 juillet

**Emma LETHIAIS
& Thomas PISSEMBON**
le 25 juillet

Delphine LAFU & Tony TRAISNEL
le 07 septembre

**Marine JAILLET
& Antoine BEAUSEIGNEUR**
le 14 septembre

Emile MAIROT & Lionel ORCIL
le 21 septembre

Nouveaux petits Charsiens

NAISSANCES

Madeleine MONTREER UCH
née le 22 janvier à Pontoise

Fatimata TOURE
née le 16 mars à Pontoise

Cléo LOQUET
née le 08 mai à Pontoise

Djawen MADELEINE
né le 30 mai à Pontoise

Dani BEN AMARA
né le 23 avril à Pontoise

Naémia GUENOUN NUNES
née le 02 juin à Pontoise

Sacha KRID
né le 12 juin à Gisors

Charlie CUADRADO
né le 13 juin à Pontoise

Yris FORET
née le 15 juin à Pontoise

Thélia DUBUIS LOUSA
née le 27 juin à Pontoise

Rose PATTE
née le 30 juin à Gisors

Éva LECONTE FLORENTIN
née le 04 septembre à Pontoise

Ellyn SARCELLE
née le 03 septembre à Poissy

Loïc SALAKIAKU
né le 11 octobre à Neuilly-sur-Seine

Elle est entrée dans la communauté républicaine

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Éléna CLABAULT
le 13 avril

Ils nous ont quittés

DÉCÈS

**Mauricette FAUCONNIER
née GOUGIBUS**
décédée le 19 décembre 2023
à Montmorency, à l'âge de 95 ans

Noureddine TRABELSI
décédé le 29 décembre 2023
à Chars, à l'âge de 86 ans

Manuel DOUCHIN
décédé le 03 janvier
à Chars, à l'âge de 67 ans

Roselyne BELLOCHE née GESLOT
décédée le 03 janvier
à Chars, à l'âge de 74 ans

André LEMENAGER
décédé le 26 janvier
à Chars, à l'âge de 96 ans

René BOUCHART
décédé le 11 mars
à Pontoise, à l'âge de 72 ans

Léone BRIE née LASOUDRIS
décédée le 16 mars
à Chars, à l'âge de 96 ans

Marc CHARPENTIER
décédé le 20 mars
à Chars, à l'âge de 75 ans

Christianne DAVESNE née LETUVET
décédée le 20 mars
à Chars, à l'âge de 90 ans

Céline BODELLE née LE GARREC
décédée le 31 mars
à Chars, à l'âge de 51 ans

Janick GUESNEAU
décédée le 14 mai
à Chars, à l'âge de 85 ans

**Yvonne VAN DEN HOVE
née LE SAOUT**
décédée le 27 mai
à Chars, à l'âge de 95 ans

Michel DELAFOSSE
décédé le 26 mai
à Chars, à l'âge de 83 ans

Rodrigue DESVARIEUX
décédé le 17 juin
à Chars, à l'âge de 54 ans

Jemaa HALET née HAYAL
décédée le 18 juin
à Pontoise, à l'âge de 96 ans

Thérèse BERTHELOT née HUBERT
décédée le 01 juillet
à Chars, à l'âge de 90 ans

Patrick GOUBERT
décédé le 24 juillet
à Chars, à l'âge de 67 ans

Anne-Marie BRIENS
décédée le 13 août
à Chars, à l'âge de 69 ans

Bernard RENOUX
décédé le 25 août
à Pontoise, à l'âge de 85 ans

**Évelyne DEBOVAL
née BOSSU**
décédée le 13 septembre
à Magny-en-Vexin, à l'âge de 71 ans

Bernard PAILLARD
décédé le 18 septembre
à Pontoise, à l'âge de 90 ans

**Monique PICARD
née BLANCHARD**
décédée le 02 octobre
à Chars, à l'âge de 91 ans

**Josette TROTTARD
née DESGRANGES**
décédée le 05 octobre
à Chars, à l'âge de 89 ans

— DÉMARCHES ADMINISTRATIVES —

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire recenser, venir à la mairie de sa commune avec :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (CAP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (CAP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^{ème} anniversaire.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

À partir de 7 mois suivant votre recensement en mairie, rdv sur le portail majdc.fr afin de créer un compte. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Quand reçoit-on la convocation ?

Entre 7 et 9 mois après son recensement.

Quand effectue-t-on sa JDC ?

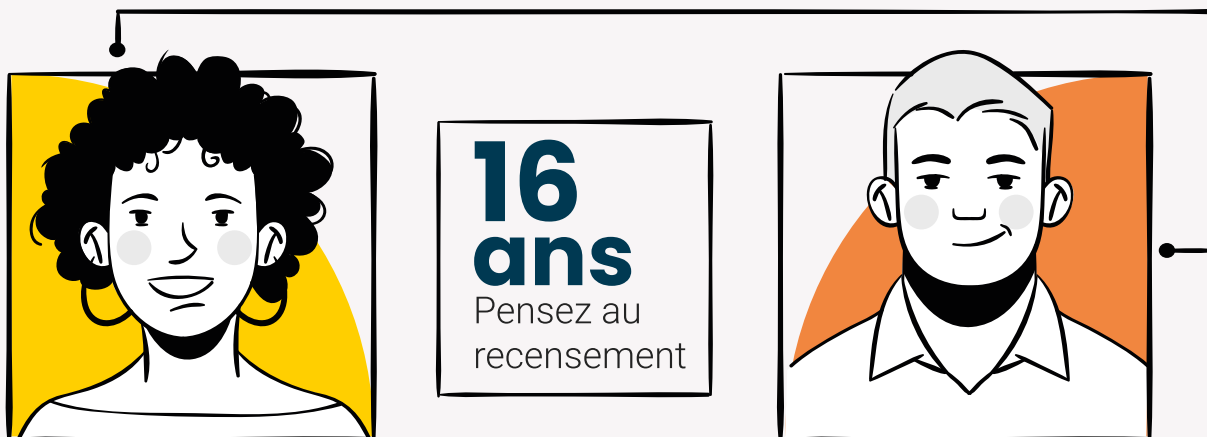
Entre 8 et 12 mois après son recensement.

En cas de questions ou de changement de situation, contactez prioritairement le CSNJ de Versailles (Centre du Service National et de la Jeunesse) en précisant obligatoirement :

- nom,
- prénoms,
- date de naissance
- et numéro de téléphone.

csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr

☎ 09 70 84 51 51



RECONNAISSANCE

S'adresser à une mairie, si vous n'êtes pas mariés, avec :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport valide,
- Justificatif de domicile.

PACS

Dossier à retirer en mairie, avec :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour chacun, à la remise du dossier complet.

MARIAGE

Dossier « Le Guide des formalités préalables au mariage » (à retirer en mairie).

- Copie intégrale de l'acte de naissance pour chacun, à la remise du dossier complet, de moins de 3 mois si elle est délivrée en France, de moins de 6 mois si elle a été délivrée dans un consulat,
- Justificatif de domicile,
- Copie des cartes d'identité du couple et des témoins (minimum 2 et maximum 4 obligatoirement majeurs),
- Certificat du notaire si un contrat de mariage est fait,
- Acte de naissance de moins de 3 mois si des enfants du couple sont nés avant le mariage.

DEMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

Mairie ayant délivré l'acte ou directement sur service-public.fr

- Pour les personnes nées à l'étranger s'adresser au **Ministère des affaires étrangères** - Service central d'Etat Civil - 11, rue de la maison blanche 44941 NANTES CEDEX 09,
- **Pièces à fournir** : date de naissance, nom et prénoms, noms et prénoms des parents, CNI ou passeport, une enveloppe timbrée.

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

S'adresser à votre mairie de domicile avec :

- Livret de famille,
- Acte de naissance de l'enfant,
- Copie des cartes d'identité des parents et des parrain/marraine,
- Justificatif de domicile.

DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE

S'adresser à la mairie de votre domicile ou à la mairie de célébration du mariage.

- Un deuxième livret de famille est délivré en cas de perte, de vol ou de destruction du premier livret.

CARTE D'ÉLECTEUR

S'adresser à la mairie du domicile ou formulaire en ligne sur service-public.fr.

- **Pièces à fournir** : carte nationale d'identité en cours de validité, justificatif de domicile (de moins de trois mois). Vous recevrez alors votre carte d'électeur juste avant les élections suivantes.

SORTIE DE TERRITOIRE

Un mineur qui vit en France et voyage à l'étranger doit avoir une **Autorisation de Sortie du Territoire (AST)**.

Télécharger sur le site Service Public, le formulaire AST (formulaire 15645*01). Se prémunir également du livret de famille.

LOGEMENT

Pour faire une demande de logement social :

Télécharger sur le site Service Public, le formulaire demande de logement social (formulaire 14069*04) ou aller sur le site demande-logement-social.gouv.fr.

CHANGEMENT DE NOM

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien mais qui apparaît sur l'acte de naissance :

- Soit en ajoutant le nom de ce parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous souhaitez.
- Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent.

Vous pouvez utiliser cette procédure une seule fois dans votre vie.

La procédure est différente si vous voulez changer de nom pour motif légitime, par exemple parce que votre nom est difficile à porter (procédure de changement de nom par décret) ou encore si vous voulez franciser vos nom et prénoms en obtenant la nationalité française (francisation).



AUTRES DÉMARCHES

Carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, acte de naissance, déclaration de naissance, mariage, déclaration de décès... vous trouverez toutes les informations utiles pour ces démarches sur le site de la mairie.



Rendez-vous à cette adresse
<https://mairiechars95.fr/informations-utiles/#demarches>

— CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES —

Véritable élément de démocratie participative et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, l'idée est de faire participer le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) aux activités de leur ville, de les intéresser à des sujets citoyens. Ils se sentent concernés, consultés et ils comprennent que leur avis est légitime.



VOICI LEURS ACTIONS PASSÉES ET FUTURES :

EN 2024

C'est dans cette idée de partage, d'échange que nous avons essayé d'agir cette année. Bien entendu, nous sommes, comme toutes et tous, bien occupés, notamment avec nos études. Nous avons essayé au mieux de participer à la vie de notre ville.



Au sujet des décorations, nous avons donné une idée pour Halloween. Merci à l'équipe technique de la mairie pour sa réalisation.

Conscients que le devoir de mémoire est important, surtout avec les actualités du monde, nous avons participé au 11 novembre. Nous sommes fiers d'avoir pu honorer ces héros grâce à qui nous sommes Français.

Notre souhait de garder un contact inter-génération nous a amenés à l'envoi de courriers pour cette nouvelle année aux résidents des Sansonnets.

Nous avons aidé à la distribution de colis de Noël pour les aînés de notre village.

EN 2025

Nous prévoyons de faire régulièrement des lectures de textes et d'échanger avec les résidents des Sansonnets. Nous organiserons également un loto le 8 avril.

Nous souhaitons également fleurir notre village avec l'appui fort de l'équipe technique de la mairie.



Nous sommes à votre écoute pour les suggestions que vous pourriez nous faire. N'hésitez pas à transmettre un courrier à notre attention dans la boîte aux lettres de la mairie.

▪ L'équipe du CMJ

— DURÉE DE CONSERVATION — DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Quels papiers administratifs faut-il garder et combien de temps ?

Voici un tableau récapitulatif des principaux documents de la vie courante :

- assurance,
- banque,
- famille,
- impôts,
- logement,
- travail,
- santé...

Les durées indiquées sont des **durées minimales** durant lesquelles il est prudent de garder les documents.

En effet, **les délais indiqués ne prennent pas en compte tous les cas de figure**. Vous pouvez bien sûr **garder vos documents plus longtemps**.

**EN CAS DE DOUTE,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
DU SERVICE PUBLIC :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134>

Vous y trouverez un simulateur permettant de vérifier le temps de conservation d'un document ainsi que des précisions en fonction de votre situation.



	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	À vie
Assurances						
• Quittance		✓				
• Avis d'échéances		✓				
• Courrier de résiliation		✓				
• Preuve de règlement		✓				
• Contrats		✓				
Banque						
• Chèque à encaisser	✓					
• Talon de chèque						
• Contrat de prêt (après la fin du prêt)		✓				
• Dossier concernant un compte (à compter de la clôture du compte)				✓		
• Relevé de compte (à compter de l'opération)				✓		
Famille / Scolarité						
• Acte d'état civil : intégral et extrait						✓
• Avis de versement d'allocations familiales				✓		
• Jugement de divorce, jugement d'adoption						✓
• Contrat de mariage, convention de Pacs						✓
• Livret de famille						✓
• Diplôme						✓
• Carte d'invalidité d'un enfant (jusqu'à liquidation de la retraite des parents)						✓
Logement						
• Facture d'électricité, facture de gaz, facture d'eau				✓		
• Facture de téléphone fixe, mobile, internet	✓					
• Preuve de restitution de matériel (après la restitution)		✓				
• Facture liée aux travaux :						
◦ Gros oeuvre					✓	
◦ Petits travaux		✓				
• Certificat de ramonage	✓					
• Attestation d'entretien annuel d'une chaudière		✓				
• Titre de propriété						✓
• Preuve du paiement des charges de copropriété				✓		
• Correspondances avec le syndic				✓		
• Procès verbal d'assemblée générale de copropriété				✓		
• Contrat de location			✓			
• État des lieux			✓			
• Quittance de loyer			✓			
• Justificatif de versement de l'APL		✓				
Impôts						
• Déclaration de revenus (à partir de l'année d'imposition)			✓			
• Avis d'impôt sur le revenu			✓			
• Justificatif utilisés (ex : frais réels)			✓			
• Avis d'impôts locaux	✓					
Travail / Chômage / Retraite						
• Bulletin de salaire, contrat de travail, certificat de travail (jusqu'à liquidation de la retraite)						✓
• Attestation France Travail (ex Pôle Emploi) *		✓				
• Solde de tout compte			✓			
• Justificatif de versement d'allocations chômage *			✓			
• Bulletin de paiement de la pension de retraite						✓
• Note de frais			✓			
<small>(* : Documents pouvant être utile pour vos droits à la retraite)</small>						
Santé						
• Relevé de remboursement assurance maladie / maternité		✓				
• Ordonnance	✓					
• Carnet de santé, de vaccination, de groupe sanguin						✓
• Certificat médical, examen médical						✓

Vivre à Charçay

— LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) —

Le CCAS est l'outil principal de votre municipalité pour mettre en œuvre les solidarités.

LES ACTIONS DU CCAS :

→ Pour les seniors et une fois l'an, sans conditions de ressources :

- La distribution d'un colis festif à partir de 70 ans. Cette année, 89 colis simples et 35 colis doubles ainsi que 6 boîtes de chocolats pour nos aînés hospitalisés, ont été distribués le 14 décembre.
- Le repas des anciens à partir de 65 ans.



→ Pour les seniors non assujettis à l'impôt sur le revenu et de plus de 65 ans : des bons d'achat d'une valeur de 50 €.

→ Pour les jeunes : un chèque CAD-HOC d'une valeur de 50 € l'année des 18 ans à retirer en mairie sur présentation de la carte d'identité.

→ Pour les nouveaux parents : un cadeau nouveau-né à retirer en mairie.

→ Pour les personnes à risques ou isolées : le plan canicule et grand froid fonctionne sur inscription sur la liste à la mairie.



Nous remercions tous les membres du CCAS qui restent mobilisés tout au long de l'année pour faire les courses trop lourdes pour certains de nos aînés, ceux qui vous aident dans toutes les démarches administratives sur Internet ou pour tous les autres petits services rendus par les bénévoles.

Nous espérons que notre action a été appréciée par tous et nous vous souhaitons une bonne année 2025.

■ Ariane Martin
Adjointe aux affaires sociales

— REPAS DES ANCIENS — DU 19 OCTOBRE 2024

Vous étiez 63 aînés à passer la journée avec vos élus et quelques membres du CCAS et nous nous en réjouissons.

Après le discours de Madame Bossu, votre maire, suivi de quelques informations sur le transport à la demande de la CCVC (communauté de commune Vexin centre) et le nouveau covoiturage BLABLACAR DAILY, nous avons remis aux doyens présents à ce repas, un petit cadeau gustatif.

Nous espérons que vous avez tous apprécié le repas préparé par notre traiteur « Leroy traiteur » d'Étrepagny, servi par deux aimables jeunes femmes, ainsi que le trio de musiciens, « les Diams », qui vous a fait chanter et danser toute l'après-midi.

Merci à Hélène Bouillé qui depuis de nombreuses années se charge de la conception de la carte du menu et que nombreux d'entre vous gardent en souvenir de cette journée.

Nous souhaitons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine et nous vous souhaitons une bonne année 2025.

■ **Ariane Martin**
Adjointe au social
et membre du CCAS



— SERVICE MOBILITÉ SÉNIORS —

Comment fonctionne le Service Mobilité Séniors ?

Vous êtes sénior de plus de 62 ans (justificatif demandé) hors personne à mobilité réduite (article 5 du règlement).

La CCVC met à votre disposition 2 véhicules avec chauffeurs pour vous accompagner dans vos trajets sur le territoire de la CCVC et hors territoire : uniquement pour les courses et les soins médicaux sur Orsay/Cergy/Portoise/St-Ouen (Auzoune/Mexillan)/Magny-en-Vexin/Hardincourt/Menucourt/Ennery/Ouvillé + les marchés le samedi matin
Prix de trajet régulier.

Réservation
48h avant le service : **07 87 11 75 92**
Ne fonctionne pas dimanche et jours fériés.
L'un des chauffeurs vient vous chercher à votre domicile ou aux points demandés.

Tarif
2€ le trajet simple.
Justificatif sur demande auprès du chauffeur.

Horaires de fonctionnement
• Du lundi au vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h
• Le samedi : 8h à 13h
Les horaires de prise en charge doivent être respectés pour éviter tout retard dans le déroulement du service.

Un règlement complet est disponible sur demande auprès du chauffeur ou des communes et de la CCVC.




Service Mobilité Séniors

+ de communes desservies de créneaux horaires

07 87 11 75 92



Service Mobilité Séniors
Communes desservies

NOUVEAU!
Le service mobilité séniors vous conduit aux marchés le samedi matin

— ASSISTANT(E)S MATERNEL(LES) ET/OU FAMILIAL(E)S* —

Assistant(e)s Maternel(le)s	Adresse	Type d'agrément
BENSAD Laura - Tél. : 06 58 67 49 36	5 bis, rue de La Villettertre, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
CAUET (LEFEBVRE) Etiennette - Tél. : 01 30 39 84 42	3, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
DUTARTRE Karine - Tél. : 06 24 72 92 35	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
FERNANDES (RODRIGUEZ) Sylvie - Tél. : 06 83 53 98 48	22, rue du Clos de Chars, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
FIDANZA Anne-Cécile - Tél. : 06 70 77 80 23	11, rue de Gisors, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 3
LABASSI (FROT) Christelle - Tél. : 06 47 15 14 00	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 3
LABLANCHY (HUBERT) Magali - Tél. : 06 76 77 13 60	30, rue des Écureuils 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
MAILLARD (BOJKO) Nathalie - Tél. : 06 68 55 17 84	1, rue des Écoles, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
MALASSIGNE (REGNIER) Marilyne - Tél. : 06 61 08 79 09	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
PASQUIER Sébastien - Tél. : 06 17 01 52 14	31, rue Dory, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
ROGER (DE OLIVEIRA) Sandra - Tél. : 01 34 67 20 18	11, rue de la Groupe, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4

*Agrée(e)s par commune

— BORNE DE RECHARGE —
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le SDEVO (Syndicat d'Énergie du Val d'Oise) développe des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le département. L'objectif est de créer 160 nouvelles bornes, réparties dans 95 communes du Val d'Oise, entre 2023 et 2026.

Actuellement, on recense une dizaine de bornes sur les communes de la CCVC, dont Chars !

La borne a été installée fin 2024 au niveau du 16 rue du Docteur Dubois. **Elle sera mise en service au 1^{er} trimestre 2025.**

Vous pourrez recharger votre véhicule électrique grâce au réseau Volti.



Des bornes modernes et un service simple d'accès

- Des bornes accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Diverses puissances de charge disponibles. 150 bornes à charge rapide soit 2x22 kWh de courant alternatif et une dizaine de bornes à charge très rapide supérieure à 50 kWh.

Des modalités de paiement souples

le paiement s'effectue avec un badge abonné Volti, une application ou par CB directement sur la borne.

Des tarifs abordables

à partir de 0,35 € kWh pour les abonnés Volti (0,40 € kWh pour les non-abonnés). Attention, hors période de charge, les places sont soumises au règlement de stationnement de la collectivité.



— L'ESCALE PARENTALE ITINÉRANTE / LAEP —



Jeune parent, maman en congé maternité ou parental, papa en congé parental ou grands-parents qui gardent leur(s) petit(s)-enfant(s)... ne restez pas seuls !

Lieu d'échanges et de jeux, réservé aux enfants de 4 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent, l'escale parentale itinérante ou LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) est un lieu libre d'accès, gratuit et anonyme.

Venez discuter, partager, jouer... en compagnie d'autres parents. Deux professionnelles vous accueillent.

OÙ

Boissy-l'Aillerie : Maison pour tous, chemin du cimetière

Chars : Salle municipale accolée à la mairie, 2 rue de Gisors

Marines : Face à l'entrée de la crèche, 12 bis bd Gambetta

Nucourt : Camp de César, 3 route de Serans

Sagy : Salle polyvalente, rue de la Vierge

Vigny : Maison dans le parc, face au terrain de tennis, 19 bis rue de la Comté

QUAND

En période scolaire, les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00

Calendrier et renseignements
www.ccvexincentre.fr/enfance/#laep
01 30 39 46 28
parentalite@ccvexincentre.fr



— RELAIS PETITE ENFANCE / RPE —

Les RPE sont des lieux d'accueil, d'information, d'écoute et d'échange destinés aux assistant(e)s maternel(le)s, aux enfants et leurs parents.

Les RPE sont aussi des lieux de professionnalisation et d'animations. L'une des missions principales est d'apporter un soutien et un accompagnement actif aux assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques quotidiennes.

Les RPE sont également des lieux d'accueil pour les parents employeurs. Ils peuvent y recevoir diverses informations législatives et administratives qui s'appliquent à la profession. Les animatrices peuvent accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde ainsi que les conseiller dans leurs démarches administratives.

Des accueils jeux sont organisés chaque matin, selon le planning du mois, où les tout-petits peuvent venir avec leur assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfant à domicile pour participer à des jeux d'éveil, activités, histoires et comptines...

L'accueil des professionnels avec les enfants se fait en matinée de 9h30 à 11h30 sur inscription auprès des animatrices. Ils sont proposés sur 8 communes du territoire selon le calendrier du mois disponible en mairie ou en téléchargement :

<https://ccvexincentre.fr/enfance/#rpe>

ATTENTION, les inscriptions sont obligatoires auprès des animatrices.

Renseignements téléphoniques
 du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30

Permanences administratives sur rendez-vous.

RPE Marines
 10 bis bd Gambetta, 95640 Marines
 (dans l'enceinte de l'hôpital, face à l'entrée de la crèche)
rpe.marines@ccvexincentre.fr
 ou 01 30 39 45 85

RPE Vigny
 1 route de Rouen 95450 VIGNY
rpe.vigny@ccvexincentre.fr
 ou 01 30 39 46 29

Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter en bas de page du site internet.



— L'ANNÉE SCOLAIRE —

Le début d'année s'est très bien passé pour les 54 élèves de maternelle et les 130 élèves de primaire.

	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Effectifs	54 élèves, répartis en 3 classes.	130 élèves, répartis en 6 classes.
Sorties réalisées	<p>27/09 deux classes sont parties nettoyer la nature.</p> <ul style="list-style-type: none"> 8/10 la 3^e classe a également réalisée une sortie nature qui était organisée par le conseil départemental. 15/10 toute l'école maternelle est partie au château de Breteuil. 	<ul style="list-style-type: none"> 5/09 sortie au grand Stade de France des élèves de CM2 pour assister à des épreuves des jeux paralympiques. 27/09 les classes de l'école élémentaire ont toutes participé à l'opération « Nettoyons la Nature ».
Sorties et animations prévues	<ul style="list-style-type: none"> En janvier un spectacle aura lieu le 24/01/25 OLAO (Graines de Cailloux), à la salle de l'âge d'or. L'association « Lire et faire Lire » intervient dans les trois classes, pour une lecture plaisir d'album. Activité vélo : à partir du 04/04/25 et tous les vendredis. 	<p>Plusieurs sorties auront lieu dans le cadre de l'USEP, notamment avec le Centre Sportif de haut niveau du Val d'Oise Athlétique (autrefois appelé CDFAS) au mois de janvier.</p>
En fin d'année	<ul style="list-style-type: none"> La sortie de fin d'année aura lieu le 20/06/24, autour du lac de Lery-Poses au val de Reuil. Les mater-olympiades auront lieu le 01/07/24. 	<ul style="list-style-type: none"> Les classes se déplacent également une fois par mois à la bibliothèque de Chars où les enfants apprennent à choisir un livre. Ils ont aussi l'occasion d'écouter la lecture d'une petite histoire.
	<ul style="list-style-type: none"> Spectacle de fin d'année : le 28/06, spectacle commun des classes de maternelles et élémentaires, sur le thème des contes. La kermesse aura lieu à la suite. 	

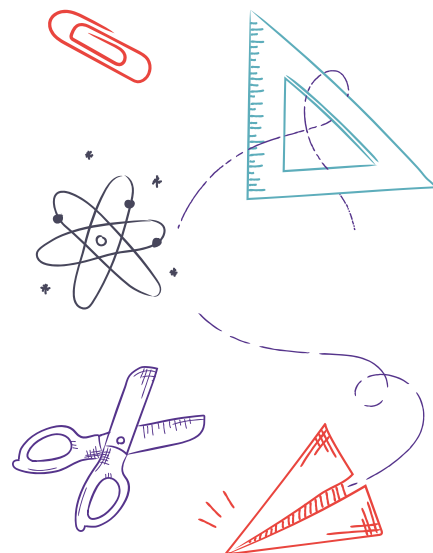
Les écoles remercient l'ASPEC pour son don, aidant ainsi au financement d'une partie de la sortie au château de Breteuil.

Sécurité : La mairie et les écoles vous rappellent que le plan Vigipirate est toujours d'actualité et qu'il est absolument interdit de se garer devant les barrières des écoles ainsi que dans la rue des écoles.

Lancée à l'automne 2022 dans le cadre des travaux du Conseil national de la Refondation (CNR), la

démarche « Notre école, faisons-la ensemble » s'inscrit dans une dynamique participative visant la réussite des élèves et la réduction des inégalités scolaires. L'école maternelle de Chars y a déposé un projet nommé « révolution informatique de la maternelle », permettant de s'appuyer sur des objets et outils informatiques favorisant l'éveil et l'apprentissage de chaque élève.

■ **Agnès Aglave-Lucas,**
Adjointe en charge
des affaires scolaires



Les vacances scolaires 2025

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.
Corse



Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai 2025.

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Hiver	du 22 février au 10 mars	du 8 au 24 février	du 15 février au 3 mars	du 15 février au 3 mars
Printemps	du 19 avril au 5 mai	du 5 au 22 avril	du 12 au 28 avril	du 12 au 28 avril
Été	le 5 juillet			
Rentrée	le 1 ^{er} septembre			NC*
Toussaint	du 18 octobre au 3 novembre			NC*
Noël	du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026			NC*

* Informations non connues au moment de la publication


— INSCRIPTIONS SCOLAIRES —

AVIS AUX PARENTS

Vous pouvez, dès maintenant, inscrire votre enfant à l'école et à la cantine pour la rentrée de septembre 2025.

Pour les écoles, vous devez contacter la directrice afin de prendre rendez-vous.

→ Tél de l'école primaire :

 **01 78 90 01 10**

→ Tél de l'école maternelle :

 **01 30 39 76 52**

Pour la cantine, vous pouvez le faire, via ce site : <https://chars.les-parents-services.com>

En allant sur la page des repas, tout en haut :

Inscrire votre enfant les jours souhaités sur la période du..... au (vous rentrez bien vos dates) et vous cliquez sur **SAUVER**.

Pensez à bien nous renvoyer, (via ce site), tous les documents demandés, complétés et signés afin de finaliser l'inscription.

Nous vous rappelons que toute inscription ou annulation **devra être réalisée 48h avant. (exemple pour une annulation du lundi faire le nécessaire le jeudi car notre fournisseur ne travaille pas le week-end.)**



— AU LYCÉE PROFESSIONNEL DE CHARS —

**11 NOVEMBRE 2024 :
Les lycéens participent à la
commémoration**

Les élèves de première année en section sécurité (CAP et Baccalauréat Professionnel) ont participé à la cérémonie du 11 novembre 2024 sur invitation de la commune de Chars.

Une cérémonie de commémoration importante pour la Nation mais surtout pour les jeunes qui ont découvert les célébrations officielles permettant de maintenir le devoir de mémoire.

Un moment riche en émotions avec les représentants officiels de la commune et du département ainsi que les pompiers et le groupe des « Jeunes sapeurs-pompiers ».

La préparation de la cérémonie a consisté à apprendre à marcher au pas, se mettre au garde-à-vous, découvrir les symboles de la République, réviser en histoire la période de la Première Guerre Mondiale, rédiger un compte-rendu d'un évènement.

Merci à la commune de Chars



**LES SYMBOLES DE LA
RÉPUBLIQUE MIS EN VITRINE**

Les élèves de la classe de première année CAP « Agent de Sécurité » ont travaillé sur la Constitution française de 1958, présentant les principes de la République française et ses symboles.

**Chaque élève a préparé une
présentation d'un symbole :**

Le drapeau, la Marseillaise, le Sceau de la République, le faisceau de licteur, le coq, Marianne, la fête nationale du 14 juillet, la devise, le principe.

Chaque symbole a été présenté dans la vitrine du lycée, avec notamment un magnifique buste de Marianne datant de 1870 prêté par la commune de Chars.

Une vitrine « bleu, blanc, rouge » qui a eu beaucoup de succès notamment grâce à Marianne fièrement placée au centre de la vitrine et entourée de tous les symboles de la République.

Un grand merci à la commune de Chars et à Monsieur Belangé, professeur d'anglais et adjoint à la mairie d'avoir permis aux élèves de découvrir concrètement les symboles officiels de la France.

OPTION CROIX ROUGE ET CLASSES ENGAGÉES

Les élèves des classes de première année CAP « Agent de Sécurité » et « Agent accompagnant au grand âge » s'engagent pour cette année scolaire auprès de la Croix-Rouge et de l'Association française des Victimes du Terrorisme. Ce travail sera complété par la réalisation du Service National Universel en mars 2025.

Un partenariat avec la Croix-Rouge a été signé en mai dernier mettant ainsi en place des actions impliquant les élèves et les bénévoles.

L'objectif est de développer l'entraide, les échanges entre les générations, l'assistance et l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Les élèves des deux classes vont chaque lundi participer aux ateliers mémoire de la Croix-Rouge à la salle Le Danseur à Marines afin



d'accompagner des personnes âgées ayant la maladie d'Alzheimer ou des difficultés de mémorisation.

Ce sont des moments conviviaux avec des échanges chaleureux pendant des jeux de société, des séances de gymnastique ou encore d'ateliers de travaux manuels.

À l'occasion du nouvel an 2025, les élèves vont offrir des boîtes solidaires contenant un vêtement chaud, un produit d'hygiène, une douceur sucrée, un produit culturel et un petit mot de soutien. Vous pouvez préparer votre boîte emballée avec un joli papier cadeau et la déposer au lycée... Elle fera le bonheur d'une famille pour la nouvelle année.

La Croix-Rouge a besoin de jouets pour faire plaisir à des enfants bénéficiaires de l'association et vous pouvez apporter vos dons au local de Marines.

■ Catherine Dhouailly,
Professeure d'éco-gestion

— TABADO GAMES — AU LYCÉE PROFESSIONNEL DE CHARS

L'Institut national du cancer a révélé jeudi 2 mai dernier les gagnants du challenge « TABADO Games », organisé dans le cadre du programme TABADO, visant à accompagner les jeunes en CFA, lycées professionnels et maisons familiales rurales dans l'arrêt du tabac.

L'objectif du concours était de fédérer élèves fumeurs et non-fumeurs, enseignants et autres membres de l'établissement pour soutenir les élèves dans leur démarche de sevrage tabagique. Et tenter ainsi de remporter un prix au bénéfice de l'ensemble des élèves de l'établissement.

C'est avec une immense joie que pour la deuxième année consécutive, le Lycée Professionnel du Vexin arrive premier du concours régional (porteur Ligue).

La Ligue Contre le Cancer et l'Institut National du Cancer félicitent l'ensemble des élèves, des professionnels de santé, de la communauté éducative, et des acteurs de la prévention impliqués dans ce programme. Et encourage chacun à maintenir ses efforts dans l'arrêt du tabac pour une meilleure santé.

Jeudi dernier, nous avons eu la chance de pouvoir organiser une remise de prix et d'offrir un cadeau d'une valeur de 1000 euros à l'établissement. Les élèves inscrits ont voté pour 1 babyfoot et 8 tapis de yoga.

Nous remercions la direction, particulièrement M. Thierry Charlier pour sa confiance et son soutien renouvelés cette année, mais aussi à **M^{me} Évelyne Bossu,**

Maire de Chars et **M^{me} Marie-Pierre Oury,** infirmière à la DSDEN du 95 qui se sont déplacées spécialement pour l'événement.

Pour finir, nous remercions également :

- **M. Sébastien Davignon,** tabacologue ;
- **Mme Alexandra Franc,** responsable prévention ;
- **Mme Valentine Chambaz,** coordinatrice régionale du programme Tabado ;
- **Mme Adélaïde Vincent-Lardy,** chargée de prévention au comité du Val d'Oise de la ligue contre le cancer ;
- **et bien sûr Mme Catherine Gendret,** infirmière de l'Éducation Nationale de l'établissement, sans qui ce succès n'aurait été possible.

— BIBLIOTHÈQUE DE CHARS —

Les bénévoles de la bibliothèque communale de Chars vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025 qui s'annonce agréable, notamment au niveau littéraire.

Nous vous avons concocté quelques projets :

- **premier trimestre** : les contes
- **deuxième trimestre** : les activités du fil (crochet, tricot, couture)
- **troisième trimestre** : la cuisine
- **quatrième trimestre** : écriture d'un poème ou d'une nouvelle

Et toujours avec, comme appui, les livres.

Nous pouvons nous évader, créer, nous cultiver grâce à ce merveilleux objet qu'est le livre. Vous allez nous répondre : « mais nous avons d'autres supports pour lire » !

Bien sûr, les médias audio et vidéo nous permettent d'obtenir les mêmes avantages, mais quel plaisir de pouvoir tenir ces feuilles, de manière concrète, de pouvoir (pourquoi pas) annoter les pages, les marquer afin de les retrouver plus facilement !

Venez vous perdre dans les rayonnages de notre bibliothèque. L'inscription y est gratuite. Vous pouvez prendre 4 livres par membre de votre famille pendant 4 semaines. Et pourquoi pas venir tout simplement discuter de tel ou tel sujet ? Notre bibliothèque se veut également être un lieu de rencontre et de convivialité. Certes, elle n'est pas très grande, mais elle permet de mieux échanger.

Merci à tous les bénévoles sans qui la bibliothèque ne pourrait pas fonctionner.



NOUS SOMMES OUVERTS :

les samedis de 10 h à 12 h
les mercredis de 16 h à 18 h.

Si vous souhaitez rejoindre notre sympathique équipe, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à laisser vos coordonnées à notre intention à la mairie.

À très bientôt.

■ **Agnès Aglave-Lucas**
*Adjointe en charge
de la bibliothèque municipale*

Passation de commandement au centre de secours de Marines

Le mardi 19 novembre 2024, le Lieutenant Geoffroy Gizard, a succédé au capitaine Jacques Dartenay qui s'envole vers de nouvelles missions au sein du SDIS 95.

Toutes nos félicitations au lieutenant Gizard pour sa prise de commandement et au capitaine Dartenay pour ses nouvelles fonctions.



— ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À CHARS —

L'activité économique d'une commune ne se restreint pas aux seuls commerces qui ont pignon sur rue. Aussi, nous vous présentons dans ce numéro une activité nouvellement installée à Chars. Il s'agit de l'entreprise « Dogteur », dirigée par Marine, éducatrice et comportementaliste canin.

Ancienne gendarme maître-chien au sein de la Garde Républicaine, Marine a passé 8 ans à travailler avec ses fidèles partenaires à quatre pattes. Avec 6 ans d'expertise en détection et une formation en éducation et comportement canin, elle met aujourd'hui son savoir-faire au service des familles.

Les services proposés :

- **Éducation canine personnalisée :** des conseils adaptés à chaque chien et situation.
- **Comportementaliste canin :** résolution des problèmes de comportement et amélioration de la communication maître-chien.
- **Pet-sitting :** soins et promenades pour vos chiens en votre absence.

Son objectif : vous aider à construire une relation harmonieuse et équilibrée avec votre compagnon. Pour toute question, contactez-la ! (coordonnées disponibles dans la rubrique « Économie locale » du site internet de la mairie).



Nous avons également accueilli depuis octobre dernier « À la Bonn rotiss » sur la place de la mairie le samedi matin.

Magali et son mari vous proposent de bons poulets et une gamme variée de charcuterie maison provenant de la boucherie-charcuterie de leur fils. Ils proposent également une sélection traiteur, saucissons et boissons (vin et bière) pour accompagner votre repas du samedi midi !



Les acteurs économiques sont le cœur battant d'une commune ! Nous vous invitons à faire travailler les commerçants et artisans charsiens !

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint la maire en charge de l'activité économique



— PORTRAIT D'UNE CHARSIENNE —



Yvonne Bonot

Qui ne connaît pas Yvonne ?! Native de Chars, elle appartient à une grande famille de notre village. Toute petite, elle a suivi ses parents dans leurs cressonnières. Il faut savoir qu'à cette époque, Chars assurait une grande partie de la production de cresson de la région parisienne.

Savez-vous ce qu'est une cressonnière ? C'est un ensemble de bassins d'eau courante où l'on cultive le cresson. C'est un travail très difficile : la saison de culture et de récolte du cresson dure de septembre à mai. On commençait par semer dans les bassins qui étaient



alimentés par des sources. Régulièrement, la pureté de l'eau était contrôlée par la préfecture du Val d'Oise. Ensuite, il fallait aérer ces plans, toujours les mains dans l'eau. À Chars, le fond des bassins est en tourbe. Il était donc obligatoire de travailler sur des planches afin de ne pas s'enfoncer.

C'est à genoux sur ces planches qu'Yvonne et sa famille devaient récolter le cresson sous forme de bottes qui étaient ensuite stockées dans des paniers en osier.

Un panier pouvait contenir 216 bottes. Les paniers étaient ensuite remis dans des trous d'eau pour les laver des restes de tourbe. Au début, ces paniers étaient transportés au Halles de Paris, mais cela devenait de moins en moins rentable et très fatigant. D'ailleurs, Yvonne accompagnait souvent son père pour veiller à ce qu'il ne s'endorme pas au volant. Toute la famille participait au maximum aux tâches

de cette activité. Il a fallu trouver une autre solution : les marchés des environs. En plus de son travail d'employée, Yvonne secondait son père les week-ends.

Elle se souvient qu'à Argenteuil, pour sa

première installation, son étal était à côté de celui de « Colace », un marchand de pommes. En fin de récolte, on passait au curage, en commençant par la vidange et le nettoyage puis la désinfection. Travail éreintant et difficile.

À un certain moment, un autre producteur de cresson a inventé une machine à récolter. Seules les feuilles étaient récupérées et c'est en vrac et non plus en botte que les ventes s'effectuaient, facilitant grandement le métier.

La maladie de la douve a sonné la fin de cette activité même si à Chars, il n'y avait pas de risque, l'eau provenant directement des sources pures de notre village.

Yvonne a continué à participer de manière active à notre quotidien grâce aux associations. Toujours curieuse d'apprendre, à la retraite, elle a commencé à peindre et vous pourrez la rencontrer notamment lors de la journée des passions qui aura lieu en mai.

■ **Agnès Aglave-Lucas**
Adjointe en charge
de la communication

Vie associative

— LE SECOURS POPULAIRE —

Le Secours Populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté, mais aussi de s'engager activement, jour après jour, pour construire ensemble un monde plus juste et plus solidaire.

Deux fois par semaine, 6 bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour assurer la distribution alimentaire aux familles aidées.

Nous sommes ouverts pour une distribution alimentaire tous les mardis et jeudis de 10 h 15 à 11 h 00 place de la mairie. C'est l'occasion pour les bénévoles d'échanger avec les familles, de leur apporter une aide alimentaire, vestimentaire mais aussi culturelle.



NOTRE BILAN DE L'ANNÉE 2024

- Accueil de 26 familles soit 72 personnes dans notre structure.
- Le passage toutes les 8 semaines du camion « relais écoute santé » devant notre local, avec à son bord, en alternance, une assistante sociale, un médecin, un psychologue, une secrétaire. Le relais écoute santé a pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux soins en allant à la rencontre des personnes qui, pour diverses raisons, rencontrent des difficultés à accéder aux systèmes de santé. Tous ses intervenants sont à l'écoute des familles pour tenter de solutionner leurs problèmes administratifs et pour les orienter vers des praticiens, partenaires.

- 2 membres de la même famille ont pu bénéficier gratuitement d'une paire de lunettes.
- Avec le soutien financier et logistique de la fédération du Val d'Oise, une des familles a bénéficié d'une semaine de vacances cet été au bord de la mer.

SUR LE PLAN CULTUREL

- **Le 25 mai** : Sortie pour 20 personnes à « la Mer de Sable ».
- **Le 27 novembre** : Nous sommes allés en car à la représentation du cirque PHÉNIX à Paris.
- **Le 14 décembre** : Notre Père Noël a distribué un peu en avance des jouets, un goûter et un colis festif pour permettre à tous de célébrer les fêtes de fin d'année dans la dignité.

Je remercie l'agence immobilière « Century 21 de Vigny » qui a collecté pendant le mois de novembre une quantité impressionnante de jouets d'occasion.

Un grand merci également à tous les donateurs qui nous apportent régulièrement des jouets et vêtements, indispensables pour nos familles aidées.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2025.

■ Ariane Martin
Référente antenne de Chars



— LE CONSERVATOIRE DU VEXIN —

« Apprendre, créer et partager »

Vous souhaitez accéder à une pratique artistique ?

Un conservatoire de Musique, Théâtre et Danse, classé par le ministère de la Culture, vous accueille sur le territoire du Vexin !

Le Conservatoire du Vexin est un service intercommunal en milieu rural ouvert à tous, sans prérequis. Chacun peut y trouver sa place parmi des cursus et des parcours adaptés.

Notre projet pédagogique met en avant les pratiques collectives, la réalisation de projets multiples favorisant les partenariats à tous les niveaux et l'interdisciplinarité.

Le Conservatoire du Vexin a mis en place l'application mobile **LOCALITI** afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

NOUVEAUTÉ :
recevez nos
dernières informations
et alertes grâce à
l'application mobile
LOCALITI !

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Scannez le QR code avec votre téléphone ou recherchez directement l'application mobile Localiti afin de la télécharger gratuitement.

Contact

Conservatoire du Vexin
2 boulevard Gambetta
95640 Marines - FRANCE

+33 1 30 39 20 65

contact@conservatoirevexin.fr

Horaires du secrétariat à Marines :

Mardi de 14h à 18h.

Lundi, mercredi et jeudi de 09h à 12h et 14h à 18h.

Vendredi de 09h à 12h.



La Bobine à Rayures : une passion partagée autour de la couture.

Depuis sa création, l'association La Bobine à Rayures est devenue un véritable havre de créativité pour les passionnés de couture. Situé au cœur de notre ville, cet atelier collaboratif réunit débutants et couturiers confirmés pour partager, apprendre et perfectionner leurs techniques.

Que vous soyez novice en quête d'un premier point droit ou expert curieux de nouvelles méthodes, La

— LA BOBINE À RAYURES —

Bobine à Rayures offre un espace où chacun trouve sa place. Les membres y réalisent des projets variés, allant de vêtements sur mesure à des accessoires uniques comme des sacs, des trousseaux ou des coussins. Ce mélange de savoir-faire et de créativité donne naissance à des créations originales, tout en renforçant les liens entre passionnés de couture.

Une communauté en pleine expansion :

Face au succès grandissant de l'association, le nombre d'inscriptions a explosé ces derniers mois. Pour répondre à cet engouement, les séances, initialement limitées, ont été augmentées. Désormais, La Bobine à Rayures accueille ses adhérents trois soirs par semaine : lundi, mercredi et jeudi, de 20 h à 22 h 30.



Ces horaires permettent aux participants, souvent pris par leurs obligations quotidiennes, de trouver un moment dédié à leur passion.

Un esprit collaboratif :

Au-delà des techniques et des projets, c'est l'esprit de partage qui distingue La Bobine à Rayures. Les couturiers confirmés n'hésitent pas à guider les débutants dans leurs premiers pas, tandis que ces derniers apportent souvent un regard neuf et créatif sur les réalisations. Cette ambiance conviviale et solidaire fait de chaque séance bien plus qu'un simple atelier : un véritable moment d'échange et de plaisir.

■ Sabine Boureau
Présidente

— LA BOURSE AUX VÊTEMENTS —

Gros succès lors de notre dernière bourse aux vêtements en octobre !

En effet, vous avez été 38 familles à proposer vos articles pour la vente du samedi, qui a attiré 67 acheteurs.

Malheureusement, l'équipe de bénévoles actuelle est vieillissante. Certaines sont là depuis le début, soit plus de 30 ans ! Et malgré le dévouement de quelques personnes pour nous aider au tri et au rangement le samedi soir, nous ne pourrions plus organiser cette manifestation, pénible en manipulations pour des retraitées. Nous remercions chaleureusement Caroline et ses enfants, Lydie, Céline, Jérémy et Lenny pour leur aide précieuse.

Nous avons décidé de maintenir les deux bourses 2025, été et hiver, afin de laisser le temps à d'éventuels volontaires (association ou individuels) de prendre le relais.

Les bénéfices réalisés lors des 2 prochaines bourses de 2025 seront reversés à l'école primaire

« Les tournesols » de Chars, afin de participer à un projet éducatif ou à l'achat de matériel pédagogique.

Vous souhaitez faire du tri dans vos armoires et placards et vendre les vêtements que vous ne portez plus ? Nous vous donnons rendez-vous en mars 2025 pour la bourse d'été. C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui souhaitent renouveler leur garde-robe d'été à moindre coût.

BOURSE ÉTÉ :
Du 07 au 17 mars 2025

BOURSE HIVER :
Du 03 au 13 octobre 2025

Bonne année à tous.

■ Ariane Martin
Présidente



— L'ÂGE D'OR —

Bonjour à toutes et à tous,

Notre porte est toujours ouverte pour vous. N'hésitez pas à venir nous rendre visite. Nous sommes une très ancienne association qui se base sur la convivialité et l'amitié.

Nous sommes heureuses et heureux de vous proposer de petites rencontres autour d'un repas ou d'un café. Il est toujours très agréable de nous retrouver et cela nous permet également d'échanger des informations, de nous entraider.

Ainsi, le 14 mars, nous avons eu le repas de printemps et je vous assure que ce n'était pas triste.

Le mardi 26 mars, nous avons fait notre assemblée générale. Marie-Claude Clément est notre nouvelle présidente. Nicole Defrance reste, bien entendu, notre présidente d'honneur.

Le 7 octobre, nous avons mangé un excellent couscous avec l'ambiance qui convient lors de ce repas d'automne. Cela nous a fait chaud au cœur de nous retrouver autour de ce plat du sud si bon et copieux.

Bien entendu, nous n'avons pas pu terminer 2024 sans nous réunir une nouvelle fois pour le repas de fin d'année qui a eu lieu le 12 décembre 2024.

Si vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter en laissant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie, à l'attention de l'Age d'Or.

Nous vous souhaitons une bonne année en espérant vous rencontrer bientôt.

■ Le Bureau



— LE CLUB DE L'AS CHARS —

10 ANS DEJA !

L'As Chars fête déjà son 10^{ème} anniversaire, pour cette nouvelle saison 2024-2025 !

C'est l'occasion de se souvenir et de remercier les premiers bénévoles qui ont créé le club en 2014.

Une équipe pour reconstruire un club au service des enfants du village et mettre le football à portée de vélo : Évelyne Bossu, Carole Audelin-Bouillonnet, Sébastien Ravoisier, Florian Nègre...

Michel Cellard nous a rejoints quelques mois plus tard pour s'investir totalement sur la rénovation du club House, avec ses jeunes assistants de l'équipe U15 de l'époque : **Tony Cellard, Pierre Achalé, Baptiste Wagnon, Amine Gachi, Nathan Carpentier.**

Aujourd'hui, l'équipe est composée de : **Loïc Maillard, Yann Moulin, Joao Maciel Matos et Denilsson Ribeiro**, pour la catégorie U6 à U9 et **Gaetan Baynaud** associé à **Sébastien Ravoisier**, pour la catégorie U10 à U13. Merci encore de leur engagement.

En 10 années, beaucoup de choses de sont passées...

C'est d'abord un soutien permanent de la mairie qui a permis une rénovation intégrale du stade : de sa pelouse, l'installation des pare-balls extérieurs, d'un système d'arrosage automatique, de la mise en conformité de l'éclairage (poteaux et luminaires), de la rénovation des vestiaires et chaque année ce sont 15 tontes de la pelouse du stade et de ses abords qui sont assurées par le personnel du service technique de la commune.

↓ *Quelques photos prises depuis 2014...*



En 10 années, ce sont 850 licences qui auront été souscrites à l'AS CHARS.

En 10 ans, ce sont 150 traçages de la pelouse assurés par les bénévoles du club, et près de 4 000 heures de bénévolat offertes à la collectivité.

En 10 ans, ce sont des relations de qualité qui se sont installées avec le L.E.P du Vexin qui permet un accord de partage de nos installations respectives : les joueurs de l'AS CHARS ont accès au Gymnase du L.E.P du 1^{er} novembre au 30 mars, aux heures d'entraînement et évitent, ainsi, les froidures et les intempéries de l'hiver.

10 ans, c'est surtout beaucoup de souvenirs heureux, d'émotions et une certaine idée du partage avec les autres.

Alors si certain(e)s d'entre vous sont intéressé(e)s et souhaitent apporter leur contribution, n'hésitez pas à nous contacter.

Gilles Wagnon

Président Fondateur AS CHARS

✉ Gilles@as-chars.com,
ou 06 60 53 54 52.



— CLUB AC2V —

Le club AC2V (association Cycliste de la Vallée de Viosne) continue à se développer et compte maintenant 32 licenciés. Il vous offre la possibilité de pratiquer dans la bonne humeur ce sport dans un cadre idéal, le Vexin (parcours en campagne et vallonnés) mais également bien d'autres régions. Vous aurez la possibilité de sortir plusieurs fois par semaine selon vos disponibilités et motivations (mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche). Vous pourrez vous inscrire à nos séjours annuels pour découvrir d'autres horizons (le Ventoux en 2023, L'Alsace en 2025), partager d'autres pratiques (découverte de la piste, pratique sur home trainer connecté,...). Vous participerez également aux randonnées organisées par les autres Clubs de la région et à l'organisation de notre événement annuel.

Cette année, nos randonnées auront lieu le 21 septembre avec pas moins de 4 parcours à l'affiche (35/50/70/100 km), dont le dernier de 35 km proposé aux familles et/ou débutants (plus court, moins de relief et basé sur le thème « découverte de la région et de ses châteaux »). Les produits locaux seront également à l'honneur sur nos ravitaillements, nous comptons sur votre participation !



Vous pouvez à tout moment découvrir l'AC2V plus en détail sur nos médias et nous joindre par mail à cette adresse :

 club.ac2v.chars@gmail.com



Nous profitons également de cet article pour remercier, les Moulins de Chars, la boulangerie Despres, l'agence CER de Chars et l'agence Crédit Agricole de Marines, la Mairie de Chars et le Conseil général du Val d'Oise de leur soutien et leur fidélité.

Nous vous souhaitons une année sportive et la santé qui va avec !

■ Le Bureau AC2V





<https://www.youtube.com/@AC2V95>



<https://www.strava.com/clubs/AC2V-CHARS>



<https://www.facebook.com/AC2V95>







— LE COMITÉ DES FÊTES DE CHARS —

2024 a touché à sa fin ; et le comité des fêtes de Chars est heureux de vous avoir accompagné en cette année via ses activités. Votre participation et bienveillance nous encouragent à toujours prendre autant de plaisir à vous proposer des activités familiales.

Cette année a été marquée par des changements au sein de notre équipe. En effet, une grande partie de nos bénévoles a pris une retraite associative bien méritée après tant d'années d'investissement, et nous les en remercions. Un nouveau contingent de bénévoles est venu renforcer l'équipe restante, permettant une continuité de nos forces.

Pour revenir sur cette deuxième partie de l'année, en septembre, nous vous avons proposé une sortie au Parc Astérix, à prix très attractif. Les 50 places ont été réservées en même pas 48 heures ! On a senti que ce genre de sortie plaisait vraiment. Pourquoi ne pas en faire une activité incontournable chaque année !



En octobre, **une nouvelle animation, le « Grand Quiz »** a vu le jour avec un peu plus d'une vingtaine de participants, dans une soirée où 200 questions réparties en 20 thèmes différents dont les gains étaient destinés au Téléthon. Pour cette première édition, le grand gagnant était Nicolas Belangé. Une nouvelle édition verra le jour en 2025.

Notre brocante a également retrouvé le succès et la fréquentation qu'on lui a connus par jour de beau temps. **Plus de 230 exposants** ont pu vous proposer toutes sortes d'objets, pour le bonheur de l'ensemble des visiteurs. Et cette année, la météo a été partiellement capricieuse. Il serait facile de décaler la date de cette brocante, mais de nombreux visiteurs ou exposants font parfois plus de 2 heures de route pour venir, car le dernier dimanche d'octobre est réservé bien à l'avance dans leurs agendas pour se rendre dans notre commune.

Notre Loto a eu lieu en janvier 2025, une boom pour ado, la chasse aux œufs de Pâques, une chasse au trésor, un concours de belote, une séance de cinéma, la retraite aux flambeaux, une séance de films, ou bien encore la brocante puériculture vous seront proposés d'ici juillet 2025.

Enfin, en 2024 **le Téléthon** a été exceptionnel pour notre commune. Grâce à la participation **du comité des fêtes, de l'Aspec, de l'école de Chars, des Amis de Chars, des participants au marché de Noël, du**

Club de Pickleball Vexin Centre, et de l'ensemble des généreux donateurs, nous avons récolté 3423,50 €, un record, dépassant celui de 2022. Merci à toutes les personnes qui ont pu rendre ceci possible. Notre vente de couscous, préparé conjointement avec notre partenaire « Alban Traiteur » a séduit 150 d'entre vous ; en plus de vente de crêpes, notre tombola, vente d'objets, gâteaux faits maison...

N'oublions pas que la maladie peut toucher chacun d'entre nous, peu importe notre âge ou condition.

Cette année, notre spectacle de Noël mettait à l'honneur un nouveau magicien, Stéphane, qui a émerveillé petits et grands durant une heure, en compagnie du père Noël ; qui a fini par distribuer des chocolats à tous les enfants présents. Cette soirée de fête s'est terminée par un feu d'artifice aux sonorités hivernales.

Enfin, nous avons conclu cette année d'activités par 3 séances de cinéma, avec une thématique « films de Noël ».

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont apporté leur aide, leur soutien tout au long de nos activités.

L'ensemble de l'équipe du comité des fêtes de Chars se joint à moi, pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2025.

■ Le président du comité des fêtes de Chars

— FOYER RURAL DE CHARS —

Le Foyer rural de Chars, fondé en 1975 gère l'ensemble des activités artistiques, culturelles et sportives qui vous sont proposées.

Aujourd'hui, l'association regroupe 20 activités différentes animées par nos professeurs salariés, nos responsables de section et l'équipe de bénévoles à la tête du bureau. Elle compte plus de 200 adhérents toutes disciplines confondues.

- Cette année notre spectacle aura lieu le samedi 7 juin 2025 au théâtre de l'Antares de Vauréal sur le thème : Les 50 ans du Foyer Rural !!!!!
- Nous sommes en pourparler pour accueillir une compagnie de Danse professionnelle Colom-bienne pour enrichir notre Gala.

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer la tenue d'une soirée LATINO le samedi 22 mars à la salle de l'âge d'or à partir de 19h30 sur réservation auprès du bureau (06 18 71 47 54 - 06 13 56 16 57).

TARIF : 27 euros

- Apéritifs, vins, sodas & eaux inclus (Punch & Mojito)
- Gâteaux apéritifs
- Feuilletés salés
- Accras de Morue
- Empanadas
- Plateaux de charcuterie
- Salades composées
- Fromages
- Desserts & café



ACTIVITÉS

DANSES :

- Modern' Jazz
- Urban' Jazz
- Latino (enfants et adultes)
- Tango Argentin (en couple)
- Salsa (en couple)
- Bachata (en couple)

SPORTS :

- Football en salle
- Zumba
- Gym Vitalité
- Gym Douce
- Tai Chi
- Pilates
- Stretching
- Body Zen
- Qi Gong

MUSIQUE ET CHANT :

- Guitare
- Batterie & Percussions
- Chant

LOISIRS :

- Ateliers du mardi
- Couture



- Les inscriptions sont effectuées et à renouveler chaque année, lors de la journée dédiée au « Forum des associations », qui se tient début septembre. Dans la limite des places disponibles et après règlement, les inscriptions sont réputées définitives. Nous comptons sur votre présence.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 06 Septembre 2025
09h00 à 17h00
Place de la Mairie
95750 Chars

Reprise des cours le lundi
15/09/2025

✉ foyerruralchars@outlook.fr
06 18 71 47 54 - 06 13 56 16 57

COTISATIONS

Le montant des cotisations

comprend : la rémunération des animateurs et des professeurs.

L'ADHESION

Le montant des cotisations

comprend : l'assurance obligatoire ainsi que les frais de fonctionnement et de gestion de l'association.

Nous prenons des engagements à l'année avec nos animateurs et professeurs.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf pour motifs médicaux.

PLANNING DES COURS

Les cours sont dispensés sur 33 semaines pendant l'année hors vacances scolaires.

Planning

Lundi		Jeudi	
17h45-18h45	Latino CM1-CM2-6 ^{ème}	17h45-18h45	Latino CP CE1 CE2
19h-20h	Zumba	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	18h-22h	Guitare (cours individuel)
20h-21h30	Tango/salsa/bachata	19h-20h30	Zumba
20h-22h30	Couture	20h-22h30	Couture
20h-22h	Football en salle Adulte	20h30-22h	Latino adulte/lycée
Mardi		Vendredi	
14h-18h	Ateliers du mardi	14h-15h	Gym adulte (gym douce)
18h-22h	Guitare (cours individuel)	15h-16h30	Tai Chi Chuan & Qi Gong
17h30-18h30	Cours de chant enfants	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	18h30-19h30	Body zen (séance bien être, pilates, yoga, stretching, relaxation)
18h30-19h30	Cours de chant Ados	19h30-20h30	Gym vitalité (step, burpees, LIA-HIA, cardio)
19h30-20h30	Cours de chant adultes		
19h30-20h30	Gym Vitalité (step, burpees, LIA-HIA, cardio)	Samedi	
Mercredi		Horaire à définir	Batterie & Percussions (cours individuel)
15h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)		
15h30-16h30	Modern' Jazz CP/CE1/CE2		
16h30-17h30	Modern' Jazz CM1/CM2		
17h30-18h30	Modern' Jazz Collège		
18h30-19h30	Modern' Jazz Lycée		
19h30-20h30	Modern" Jazz Adultes		
20h-22h30	Couture		

TARIFS

Adhésion Obligatoire : 15€

- Danse, Gym et Zumba 1h00 : 179€
- Danse, Gym et Zumba 1h30 : 199€
- PASS Zumba: 49€ (valable pour 2h30)
- Batterie 0h30 : 249€ (cours individuel)
- Football: 103€
- Guitare 0h30 : 539€ (cours individuel)
- Guitare 0h45 : 699€ (cours individuel)
- Guitare 1h00 : 799€ (cours individuel)
- Ateliers du Mardi : 15€ (inclus l'adhésion)
- Cours de chant : 179€ (collectif)
- Couture: 15€ adhésion + 40 € à verser à la bobine

Une réduction de 30€ sera accordée à l'adhérent pour une deuxième discipline, et 15€ en plus par activité supplémentaire.

Cette réduction est valable pour un même adhérent ou pour toutes personnes appartenant au même foyer fiscal.

NOS PROFESSEURS

- **Gym & Tai Chi** : Consiglia Ciaburri
- **Gym Douce** : Alexander Soto León
- **Jazz & Urban Jazz** : Elsa Cadiou
- **Latino & Zumba** : Alexander Soto Leon
- **Guitare** : Hugo Bonnet
- **Batterie** : Thomas Surreau
- **Football** : Pascal Bossu
- **Couture** : Sabine Boureau
- **Ateliers du mardi** : Simone Kwarta
- **Chant** : Lucas D'Agostini

LE BUREAU

- Tiana Ramanahisoa
- Sandrine Castelarnau
- Stéphanie Delchoque
- Vincent Delchoque
- Loïc Cadiou

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée 2025/2026

— ASPEC DE CHARS —

Les Membres de l'Association des Parents d'Elèves de Chars vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Que celle-ci soit synonyme de santé et de bonheur pour vous et vos enfants.

En cette année 2024-2025, l'ASPEC a accompagné et accompagnera, les familles dont les enfants sont scolarisés à Chars.

Nous avons terminé l'année scolaire 2023-2024 en beauté par la **kermesse de l'école** qui s'est déroulée le samedi 22 Juin.

Pour cette année, nous avons déjà organisé :

→ **La mini Disco d'Halloween** (31 octobre 2024) : une première car nous manquions de bénévoles pour organiser le défilé.

C'est promis, le défilé d'halloween sera de retour en 2025.

Pour ces activités, nous tenions à remercier tous les participants, que ce soit les enfants et les bénévoles membres de l'ASPEC et autres (familles, comité des Fêtes, Mairie ...).

Nous avons organisé une vente de gâteaux au profit du téléthon les 14, 21 et 28 novembre.

Nous tenions à remercier les enfants, les parents, l'équipe enseignante ainsi que le comité des fêtes, grâce à la mobilisation de tous, nous avons récolté 184,10 euros ! Un grand merci !

Nous vous attendons nombreux pour les activités à venir :

→ **Loto des enfants**

le dimanche 9 février 2025 ;

→ **Kermesse de l'école**

le samedi 29 juin 2025



Nous vous remercions du soutien et de la confiance que vous nous avez accordés durant l'année passée et nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines activités qui, nous vous le rappelons, permettent de financer les projets d'école.

Les prochains conseils d'école se dérouleront :

• **14 mars 2025** (2^{ème} trimestre)

• **13 juin 2025** (3^{ème} trimestre).

En attendant, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques sur le quotidien de vos enfants à l'école.

Pour organiser tous ces moments qui participent à la vie de notre commune et qui permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous sommes peu nombreux et avons besoin de parents volontaires... alors **REJOIGNEZ-NOUS**, vous êtes les bienvenus.

✉ aspechars@gmail.com
 f **ASPEC Chars**

— PICKLEBALL VEXIN CENTRE —

Déjà 3 ans d'existence pour Pickleball Vexin Centre ! L'association a bien grandi puisqu'elle compte désormais 90 membres. Au-delà de l'aspect sportif, nous défendons des valeurs de solidarité, de convivialité et d'inclusion. Nous avons récemment participé aux actions d'Octobre Rose (en partenariat avec les commerçants de Chars) et du Téléthon (en partenariat avec le très actif Comité des Fêtes de Chars) afin de récolter des fonds. Ces événements nous permettent également de pratiquer notre sport favori en se mettant au service d'une bonne cause.

Plus récemment, un de nos adhérents a convaincu le conseil d'administration de l'association

de franchir le pas du pickleball handisport. Cela ne peut se faire du jour au lendemain, mais les premiers renseignements auprès de structures intégrant des personnes en situation de handicap ont été pris. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet dans le prochain numéro du CLIC.

Enfin, le club va organiser un nouveau tournoi cette saison ! Notre premier tournoi national !

Les dates retenues sont les 22 et 23 mars 2025. Il se déroulera néanmoins un peu loin de Chars (à Jouy-le-Moutier) car le Vexin ne dispose malheureusement pas d'infrastructures permettant d'accueillir 150 joueurs (notre objectif) !

Alors, si vous recherchez une activité sportive et ludique pour septembre prochain, nous vous invitons à une séance d'essai gratuite sur le créneau du vendredi de 18 h à 21 h au gymnase du lycée.

À bientôt sur un terrain !

■ **Nicolas Belangé**
 Président Pickleball Vexin Centre
 contact.pvc@pickleballfrance.org





— LES AMIS DE CHARS —

Les Amis de Chars, en avez-vous entendu parler ? Plus de 20 ans que nous existons dans cette belle ville du Vexin français.

Bien entendu, comme la majorité des associations, nous proposons des activités culturelles, sportives, mais ce n'est pas ce qui nous caractérise le plus.

Pour nous, c'est la bonne humeur, l'entraide, la communication qui sont prioritaires et le reste suit.

De manière récurrente, nous organisons :

- **Boules** : l'art de faire du sport en s'amusant sur le terrain derrière le lycée de Chars, les jeudis et samedis à 14 h. Nous tenons à remercier la mairie de nous prêter le terrain.
- **Atelier de peinture** : l'objectif premier est de se faire plaisir. Vous croyez que vous ne savez pas dessiner, mais ceux et celles qui sont venus sont « bluffés ». Il faut pouvoir et vouloir se lancer, et cet atelier vous permet de le faire. Nous avons quelques cours afin de maîtriser les bases. Nous vous expliquons les différents moyens et matériels pour peindre et chacun participe au progrès de l'équipe. L'atelier a lieu tous les lundis, à 14 h.

- **Randonnées** : une fois par mois, nous vous emmènerons découvrir un petit coin de notre belle région, tranquillement, dans une agréable ambiance. Co-voiturage prévu si nous ne partons pas de Chars.

- **Visites d'expositions, de villes et monuments** accompagnés de guides.

Mais je ne vous ai pas parlé de cette nouvelle activité qui a vu le jour, il y a plus d'un an : la peinture sur « tissu-coton ». Quel plaisir de créer nous-mêmes des décorations de tee-shirts, de nappes, de taies, d'oreillers, de coussins, de rideaux, etc. Le choix est vaste en ce qui concerne les supports et encore plus varié pour ce qui est des motifs. Laëtitia nous guide de manière experte pour nous apprendre les différentes techniques avec patience et douceur pour personnaliser nos tissus. Merci à elle de nous faire profiter bénévolement de ses bons conseils. Elle envisage d'ouvrir son atelier aux enfants. Certains d'entre vous, seraient-ils intéressés ?

Nous avons créé un salon des passions qui a eu lieu le 31 août 2024 avec démonstration de Laëtitia pour son atelier. De nombreux visiteurs ont été intéressés par cette activité. L'année prochaine, la date retenue pour cette journée est le 3 mai 2025. Si vous souhaitez partager une passion

(peinture, travaux d'aiguilles, trains électriques,...) n'hésitez pas à vous rapprocher de nous : c'est gratuit.

Bref, nous partageons de bons moments ensemble.

En 2024, nous sommes partis pour un séjour Stella Plage. Quel beau voyage !

Nous sommes revenus avec plein de beaux souvenirs et riches de nouvelles connaissances géographiques, culturelles et humaines. L'ambiance était tellement conviviale que les personnes de l'établissement qui nous recevait ont ouvert une soirée impromptue et spontanée. Nous avons dansé, chanté et blagué avec eux. C'est un peu comme si nous nous connaissions depuis longtemps. Nous avons également participé au téléthon en organisant une randonnée de 5km.

Vous pouvez nous contacter en mettant un courrier adressé à notre nom (Les Amis de Chars) dans la boîte aux lettres de la mairie ou en téléphonant au 06 67 26 01 78

(laissez un message sur le répondeur).

À très bientôt et au plaisir de vous retrouver parmi Les Amis de Chars.

■ **Agnès Aglave-Lucas**
Présidente



— AS DE L'USEP —

L'association sportive USEP des Tournesols, qu'est-ce que c'est ? !

L'Association Sportive et Culturelle (ASC) USEP des Tournesols de Chars est une association type « loi 1901 », affiliée à l'USEP 95, et qui a pour but de développer la pratique sportive des enfants tout en les rendant plus autonomes, plus responsables, plus citoyens. Elle est indissociable de l'école de par ses statuts, et peut en être un prolongement, en dehors du temps scolaire.

USEP : c'est l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, c'est le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement et c'est une Fédération Sportive, la 4^e en nombre de licenciés en France, liée à l'Éducation Nationale et au ministère des Sports par une convention tripartite.

L'ASC USEP des Tournesols se compose cette année encore des 6 classes élémentaires, ce qui représente environ 130 enfants, les 7 adultes travaillant dans l'école et les 3 adultes composant le « bureau ».

S'affilier à l'USEP permet à l'école de pouvoir bénéficier de prêt de matériel spécifique (escrime, ...), de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles (du Vexin ou du Val d'Oise), d'avoir un petit remboursement des frais de car (110€ par car de 2 classes), de demander une subvention au Conseil Départemental et à la Municipalité de Chars.

Durant l'hiver 2024, les élèves ont profité du prêt de tenues d'escrime pour découvrir cette activité. Au printemps, 4 des 6 classes élémentaires se sont rendues à Magny-en-Vexin pour participer à un tournoi de unihoc (hockey scolaire), sortie rendue possible car l'habituelle sortie d'athlétisme au CDFAS (nouvellement renommé Athlética) n'a pas pu avoir lieu pour cause de rénova-

tions dans le but d'accueillir la délégation américaine pour les JPO (Jeux Olympiques de Paris). Les élèves ont aussi randonnée à l'automne et au début de l'été en temps scolaire, et 7 enfants accompagnés de 2 adultes ont participé à une randonnée hors temps scolaire (mercredi) au printemps. Une dizaine d'enfants a aussi pu découvrir l'orientation à l'Île de loisirs de Cergy au tout début du printemps, un groupe d'enfants et d'adultes s'est rendu à Dieppe à vélo (en partant de Forges-les-Eaux) aller et retour par la voie verte « London-Paris » lors d'un week-end en juin et l'année scolaire s'est terminée avec une journée de « jeux départementaux » sur le stade de Chars.

Il a cependant été plus difficile de gérer l'association « à distance », du fait de mon départ à la retraite, une nette baisse des adhésions d'enfants de l'école a été constatée, et se confirme encore en ce début d'année scolaire 2024/2025 : sur 128 enfants, seulement 18 ont réglé leur licence de 7 €, alors que l'association a payé pour les 128 élèves... Du coup, les finances sont à sec, il ne sera pas possible,

à ce jour, de financer les 3 cars qui permettraient aux enfants de participer à la journée « Athlética » du 6 février prochain, sauf si un afflux d'adhésions arrivait très vite.

Autre point qui nous dessert, l'« héritage des jeux olympiques » qu'on nous promettait est totalement inexistant, maintenant que ceux-ci sont passés, tout ce qui concerne les aides pour le sport a baissé significativement...

J'en termine maintenant en remerciant énormément et chaleureusement les quelques parents qui soutiennent l'association et ses valeurs en prenant une licence adulte, ainsi que la Mairie de Chars, qui soutient financièrement chaque année l'association USEP de l'école par l'octroi d'une subvention, qui couvre l'avance du règlement des affiliations des enfants.

Je vous souhaite néanmoins de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, avec vos amis, vos proches... **Tous mes vœux pour cette année 2025, prenez bien soin de vous !**

■ Mme Cousin



— L'ASSOCIATION NOISETTE —

Noisette est une association qui organise gratuitement des animations et des ateliers « les dimanches de Noisette » autour d'un Jardin Forêt Comestible dans le bois du moulin de Noisement.

Pour les nouveaux, chaque premier dimanche du mois, nous accueillons petits et grands chez Noisette pour du Papotage, Jardinage et Grignotage !

Nous vous proposons une mise en lumière de nos deux derniers événements :

Dimanche 3 novembre était un dimanche de Noisette un peu particulier. Dans le cadre des Petits Moments du Vexin et avec la mairie de Chars, nous avons organisé une matinée **« Autour des abeilles ».**

Nous avons pu nous retrouver dans la salle de l'Age d'Or, en dehors du jardin-forêt.

80 personnes étaient présentes, une première, grâce à la super communication de Magali & Karine

AU PROGRAMME

Une super pièce de théâtre « Bzzz ! Le miel de Lili » de la compagnie Matikalo, un spectacle pour les jeunes enfants ; concentration maximale et silence dans la salle pour la vingtaine d'enfants

Un atelier sur les abris pour abeilles sauvages ou lecture d'histoires sur les abeilles avec la compagnie Matikalo et Noisette.

Un atelier collage d'abeilles en papier avec Noisette : chaque enfant a pu construire son abeille et repartir avec.



cerle le plus rond possible avec des branches de saule ! Bonne humeur et convivialité au rendez-vous !

Et comme d'habitude, nous profitons à la fin d'un bon goûter gourmand avec des biscuits à la Noisette et du jus de pomme local de Marines.

On reprend l'année prochaine, au même rythme, rendez-vous le dimanche 2 février pour le premier dimanche de Noisette de 2025 !

À venir : fabrication d'abris et de mangeoires, boutures, plantations, greffes, cuisine, tressage etc.

À bientôt pour goûter la nature ensemble !



Contact :

Sophie de Courson

☎ 06 65 08 25 93

✉ sophie.decourson@gmail.com

Pour nous suivre

📘 <https://www.facebook.com/noisetteasso>

📷 https://www.instagram.com/noisette_asso/

Adresse : 1 chemin de la pisciculture, Chars

Noisette
Région
île de France

RETOUR SUR 2024... Cap sur 2025

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les adjoints Ariane Martin et Nicolas Belangé en pleine réunion avec des habitants du Clos de Chars et la Maîtrise d'Oeuvre



Travaux prévus en 2025

- Remplacement du pont du Clos de Chars
- Implantation d'un City Stade



◀ Pas moins de 250 trous effectués par le service technique pour accueillir la haie du futur City stade !

Travaux réalisés en 2024

- Réaménagement du bureau d'accueil de la mairie et du bureau de la secrétaire à l'urbanisme.
- Changement de chaudière dans des locaux municipaux.
- Enfouissement des réseaux rue de la Groue débuté en novembre.



- Achats de palettes lumineuses pour la sécurité de nos enfants et de nos employés communaux pour la traversée de la départementale à feu tricolore des écoles.
- Plantation d'une haie sur le site du futur City Stade.
- Début des travaux d'urgence en décembre sur le toit de notre église.
- Achat de matériel en 2024
- Achat d'un nettoyeur thermique haute puissance, d'une tondeuse et d'une débroussailleuse.
- Traçage d'arrêts minute devant chez le fleuriste, le Cabinet Boureau et le long du cabinet paramédical.

◀ Les élus Évelyne Bossu, Ariane Martin, Nicolas Bélangé, ainsi que le responsable du service technique Pascal Bossu, assistent aux travaux rue de la Groue

- Début des travaux au presbytère



◀ Travaux d'urgence sur le toit de l'Eglise Saint-Sulpice

- Changement de l'alimentation du feu tricolore aux écoles avec changement de l'automate.
- Travaux d'entretien courant de l'église en attendant la finalisation des études concernant la restauration de l'église et le début des travaux (fin 2025 ou plus probablement en 2026).

■ Ariane Martin
Adjointe aux travaux

— DÉCORATION HALLOWEEN —



Halloween est une fête folklorique originaire des îles anglo-celtes célébrée dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, jour de la fête catholique de la Toussaint. Son nom est une contraction de l'anglais « All Hallows' Eve » qui signifie « the eve of All Hallows' Day » en anglais contemporain, et peut se traduire en français ainsi: « la veille de

tous les saints » ou « la veillée de la Toussaint ». (source : Wikipédia).

Cette fête est souvent sujette à controverse, mais qu'on soit pour ou contre, il est toujours sympathique de décorer un peu notre ville.

Merci aux jeunes du conseil municipal des jeunes de s'être penchés sur ce qui pouvaient être ajouté à nos précédentes décorations et surtout merci à l'équipe du service technique, toujours prête à réaliser les idées les plus folles.

Des araignées dans notre commune ? Et voilà que cela a été fait.



— COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE —

Le 11 novembre dernier, nous participions au 106^e anniversaire de l'armistice. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, le « cessez-le-feu » fut déclaré. Nous avons commémoré les sacrifices de tous les morts pour la France.

Nous avons toutes et tous le devoir :

- de gratitude pour ces hommes et femmes qui ont tout donné jusqu'à leur vie,
- de lucidité pour ne pas oublier que la guerre n'est pas définitivement éradiquée,

- d'espérance, car il ne faut jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle.

Merci à tous ces soldats qui sont restés animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

N'oublions pas que nous sommes les sentinelles des vivants. Merci à tous ceux qui œuvrent pour le bien de notre pays.

Nous étions nombreux à participer à cette cérémonie. Merci à toutes et tous de vous être déplacés et d'avoir montré que personne ne doit oublier.



— ATELIER DE PLANTATION DE HAIE CHAMPÊTRE —

Le 3 décembre dernier a eu lieu à Chars un atelier participatif de plantation d'une haie champêtre près des terrains de pétanque. Cet atelier a été le fruit d'une collaboration entre la commune de Chars, le Parc Naturel Régional du Vexin Français et le Lycée du Vexin.

Cet atelier était la première étape de l'aménagement de cette parcelle communale avant l'arrivée prochaine d'un terrain multisports et d'un aménagement paysager global.



Ce sont donc près de 250 plants de diverses essences (noisetiers, cornouillers sanguins, charmes, houx...) **qui ont été plantés par des habitants, des élèves de l'école maternelle des Tournesols et du lycée accompagnés de leurs enseignants, des agents du PNR, les agents des services techniques de Chars et des élus de la commune.**

Après une préparation minutieuse et énergique du terrain par les agents des services techniques de la commune (balisage des bandes à planter, retournement du terrain, réalisation de 250 trous), les consignes de cette plantation ont été suivies à la lettre par tous afin que les plants prennent racine correctement :

- **Pralinage** (trempage des plants dans un mélange de fumier de cheval, de terre et d'eau),
- **Plantation aléatoire** des espèces en mélangeant compost et terre végétale,
- **Plombage** (arrosage conséquent de chaque plant).





Mais pourquoi planter une haie champêtre ?

La plantation d'une haie champêtre composée d'espèces variées et locales permettra :

- **De favoriser la biodiversité :** les haies champêtres jouent un rôle important pour l'habitat, l'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces animales.
- **D'agrémenter davantage l'espace de loisir grâce à des feuillages, floraisons, fructifications, couleurs variés, changeant au fil des saisons, et représentatifs de l'identité vexinoise.**
- De créer **un brise-vent.**

Une coordination avec les acteurs locaux étant une nécessité pour les établissements labellisés E3D éco-responsable (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) comme l'école des Tournesols et le Lycée du Vexin, cet atelier de plantation a été l'occasion d'associer la mairie et les établissements scolaires de la commune. **Nous tenons à remercier tous les participants et tout particulièrement tous les élèves, petits et grands, qui ont contribué à la réussite de cette journée !**

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint à la Maire en charge de l'environnement



Lycée Professionnel du Vexin
LYCÉE DES METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION

Parc naturel régional du Vexin français

Atelier participatif citoyen de plantation "Haie champêtre"

Mardi 3 décembre 9h - 12h

Prévoir gants, outils et huile de coude!

RDU parking du lycée

Tous les habitants sont invités à venir participer à la plantation d'une haie champêtre pour le lancement du chantier du city-stade de Chars.

— FESTIVITÉS DE NOËL À CHARS —

Une année de plus qui s'est terminée par un ensemble de festivités à Chars, pour les parents et enfants.

Tout a commencé par la tenue du marché de Noël de Chars, organisé par la municipalité le samedi 30 novembre, où une dizaine de stands ont pris place dans la salle municipale, où se côtoyaient toutes sortes d'objets confectionnés de façon artisanale (bijoux, décorations de table, cadeaux...).

Merci à celles et ceux qui sont venus visiter leurs étals.

La semaine suivante : le samedi 7 décembre, une trentaine de parents et enfants de 4 à 12 ans ont participé à des ateliers créatifs de Noël organisés par le comité des fêtes, où cette année, il y avait 3 minis ateliers ; un premier pour créer sa propre couronne de Noël, et 2 autres de « diamond painting » pour créer une carte de vœux, et une boule de Noël avec des personnages Disney.

Le collage, le découpage, la manipulation minutieuse n'ont plus de secrets pour nos participants. Un goûter est également venu agrémenter cet après-midi là.

Les parents présents ont pu aider les enfants, et cela a rendu cette activité encore plus chaleureuse.

Le vendredi 13 décembre, aucune malédiction n'est arrivée lors du spectacle de Noël et de magie organisé là aussi par le comité des fêtes. Le thème du spectacle 2024 était « À l'école des sorciers », rappelant un autre magicien élève de Poudlard. Stéphane, notre magicien du soir a enchanté et bluffé la salle de l'âge d'or, remplie à craquer de plus d'une centaine d'enfants assis au devant de la scène, mais aussi de parents assis en retrait sur des chaises. Lévitiation, apparition, disparition, ont rythmé une heure durant ce moment festif.



Le père Noël était bien évidemment de la partie, avant, mais aussi après le spectacle, où il a distribué des friandises aux enfants de 2 à 14 ans. Certains parents ont bien essayé de se faire passer pour des enfants, sans succès !

Le même soir, à 22h10, a éclaté un feu d'artifice au stade, offert par la mairie. Un habillage musical avec des chansons de Noël a accompagné ce spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel de Chars.

Enfin, le dimanche 15 décembre, cette période festive et associative, s'est clôturée par 3 diffusions de films de Noël à la salle de l'âge d'or. Le comité des fêtes de Chars projetait « Niko 2 le petit renne », « Le Pôle Express », et « Santa & Cie ».



La bibliothèque a revêtu son habit de fêtes pour accueillir une quinzaine de petits spectateurs lors d'une matinée exceptionnelle. La féerie des contes lus par nos bénévoles, un bonhomme de neige, une lettre au Père Noël, des rennes, des clochettes magiques, voilà de quoi enrichir l'imagination de nos chérubins.

MARCHÉ DE NOËL 2024

Nous avons été gâtés par le temps clément qui a incité les visiteurs à venir voir notre marché de Noël. Comme d'habitude, il a eu lieu le jour du Téléthon et les exposants ont versé le coût de la réservation de leurs emplacements à cette noble cause.

Merci à toutes et tous pour cette belle réussite.



Hommage à MICHEL HÉRY

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre légendaire kinésithérapeute, Michel HÉRY, le 25 novembre 2024 à Quend, à l'âge de 75 ans.

Michel a exercé son métier de kinésithérapeute dans notre commune pendant 40 années. Nous nous souvenons tous de son sens de l'humour et de son sourire espiègle et accueillant dès le passage de la porte du cabinet.

Le Conseil municipal présente ses sincères condoléances à sa famille et à sa fille Nathalie HÉRY-IBRELISLE, notre actuelle kinésithérapeute.

POINT SNCF

Simplification
des tarifs des transports
en Île-de-France

Le 1^{er} janvier 2025, une révolution de la billettique va simplifier profondément les trajets des utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France. Au programme : 2 tickets à tarif unique pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent, et le Pass Navigo Liberté+ étendu à l'ensemble de la région.

- **Vous prenez le train, le RER ou le métro ?** Un trajet vous coûtera désormais **2,50 €**, quelle que soit votre destination, même si vous allez à l'autre bout de l'Île-de-France.
- **Vous prenez le bus ou le tramway ?** Votre trajet sera facturé **2 €**, quelle que soit votre destination.

Ces deux titres existeront aussi à tarif réduit pour les publics ayant aujourd'hui droit à des réductions.

S'il vous reste des tickets t+ sur votre téléphone, votre Pass Easy ou des tickets origine/destination dans votre poche, **ils restent valables jusqu'au 31 décembre 2025.**

Liberté+ sur votre smartphone au printemps 2025

Dans un premier temps, Navigo Liberté+ est disponible uniquement sur carte Navigo, mais **au printemps 2025 vous pourrez le charger et l'utiliser directement depuis votre smartphone** Android et iOS !

Quelles sont les nouvelles infrastructures de métro et tramway ?

- La **ligne 14**, prolongée jusqu'à Orly en 2024, améliore la liaison avec le sud de la région.
- Le **tramway T10**, entre Clamart et Antony, et le **T9**, reliant Paris à Orly Ville, renforcent l'offre en périphérie.

En 2025, le **téléphérique Câble 1** reliera Créteil à Villeneuve-Saint-Georges, une première en Île-de-France.

(Extrait du site Ile de France Mobilités)

— VOIES ET VOIX EN VEXIN —

Grace au soutien de la mairie de Chars, les différents équipements mis en place par l'association ont permis, au cours de l'année 2024, les constats suivants :

- **Augmentation des passages de trains de fret entre 23 h et 5 h du matin.** Et la crainte que cette tendance ne s'accroisse : le port du Havre vient de recevoir 2,6 milliards d'euros d'investissement suite à l'implantation de 3 entreprises :
 - LIVISTA ENERGIE (Luxembourg) : raffinerie de lithium destinée aux batteries ;
 - AIR PRODUCTS (USA) : import d'hydrogène renouvelable ;
 - française QAIR (France) : production et stockage d'hydrogène et de méthanol.

Quelles conséquences sur le trafic ?

- **La vitesse toujours excessive pendant la traversée des communes du Vexin.** Ce problème évoqué pendant la visio-conférence « Observatoire du bruit Serqueux-Gisors n°3 », organisée par la SNCF et le préfet, a reçu la réponse suivante : **baisser la vitesse affecterait la rentabilité du trafic.**
- **Les vibrations et leurs conséquences sur les bâtiments. Réponse de la SNCF: pas de prise en compte actuellement faute de réglementation française et européenne.** L'association a fait constater les dommages causés par un reportage réalisé par FR3 et diffusé le 30 juillet 2024.



- **Le bruit.** Constat que « la valeur limite du bruit » de 55 dB est très souvent dépassée sur la période 22 h/6 h et situe plutôt autour de 60 dB.

Quelles conséquences sur le sommeil et donc la santé des habitants des communes traversées ?

Nos actions prévues pour 2025 :

Maintenant, notre volonté est de passer des constats aux actions !

De nombreux changements d'organisation sont en cours autour du fret ferroviaire. L'association va prendre contact avec les organismes suivant pour continuer à défendre le bien-être dans le Vexin et notamment dans la vallée de la Viosne :

- Avec les 2 sociétés qui remplaceront Fret SNCF : HEXAFRET pour le transport des marchandises, TECHNIS pour la maintenance des locomotives ;
- Avec le prochain ministre des transports ;
- Avec la présidente de Région Valérie Pécresse ;
- Avec SNCF Réseaux dont dépend la ligne J.

Dans l'attente de ces réponses et pour nous permettre d'agir plus efficacement, vous pouvez continuer à nous envoyer vos témoignages (films, photos, constatations après la pose de témoins sur et dans vos maisons, etc.) via notre page Facebook Voies et voix en Vexin / Facebook ou directement par mail :

✉ v.v.vexin1@orange.fr

L'ensemble des membres de l'association Voies et Voies en Vexin souhaitent à la Mairie et à l'ensemble des habitants de Chars une belle année 2025.



— MOBILISATION POUR L'ASSOCIATION "TRICOTE UN SOURIRE" —

À Chars, une belle initiative solidaire est en train de prendre forme grâce à l'engagement de plusieurs habitants. Ils ont décidé de se mobiliser pour l'association « Tricote un sourire », une organisation qui met la créativité et la générosité au service de projets artistiques et sociaux.

Un projet collectif et solidaire

« Tricote un sourire » est connue pour ses actions qui allient tricot, art et entraide. L'association collecte des pièces tricotées afin de réaliser des œuvres collectives, souvent spectaculaires, qui sensibilisent à des causes humanitaires ou environnementales. Ces créations, en plus d'embellir l'espace public, permettent de créer du lien social et de valoriser le savoir-faire manuel.

À Chars, l'enthousiasme est déjà palpable. Une initiative locale invite toutes les tricoteuses et tous les tricoteurs à se joindre à cette aventure créative. Que vous soyez débutant ou expert en la matière, chaque contribution compte !



Bienvenue dans l'aventure !



La bibliothèque : un point de collecte

Pour faciliter l'organisation, la bibliothèque de Chars a accepté de jouer un rôle central dans cette mobilisation. Elle sera désormais un lieu de collecte pour les carrés de laine tricotés ou crochetés. Les habitants pourront y déposer leurs créations pendant les heures d'ouverture.

Les formats standards des pièces à réaliser (souvent des carrés de 10x10 cm ou 5x5 cm) ainsi que les types de laine ou de motifs acceptés pourront être consultés à la bibliothèque ou auprès des organisateurs.

Appel à tous les passionnés !

Cette mobilisation est l'occasion pour chacun de contribuer à un projet porteur de sens. Les habitants de Chars sont invités à sortir leurs aiguilles et leur laine pour participer à cette belle aventure. Et si vous ne savez pas tricoter, pourquoi ne pas en profiter pour apprendre ? Des ateliers pourraient même être envisagés pour initier les curieux et rassembler les participants.

Ensemble, faisons de Chars un point de lumière dans cette grande toile de solidarité. Tricotez un sourire, et apportez chaleur et créativité à ce projet collectif !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre à la bibliothèque ou à contacter les organisateurs.

■ Sabine Bureau et Lydie Laneau

— DES NOUVELLES DU PROJET DE CITY STADE —

Ce projet de création d'un équipement multisports à proximité du quartier de la Maladrerie est plus que jamais d'actualité et devrait sortir de terre dans le courant de l'année. Après avoir sélectionné le terrain et travaillé avec le Parc Naturel Régional (P.N.R.) du Vexin Français pour que son insertion paysagère soit optimale, nous avons choisi le prestataire Agorespace pour la construction et la pose du city stade. Des demandes de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental et de la Région Île-de-France ont été déposées ou sont en passe de l'être afin que le coût de l'équipement ne repose pas en intégralité sur les finances de la commune. Les photos reflètent

le rendu escompté. La végétalisation de l'espace (voir la proposition d'insertion paysagère du P.N.R. et proposée lors de la réunion publique d'avril 2024) devrait se faire à l'automne prochain ; c'est en effet la période de plantation la plus propice et nous avons choisi d'attendre la fin des travaux du city stade afin de ne pas abîmer l'aménagement paysager par le chantier.

■ Nicolas Belangé
Adjoint à la Maire de Chars



Nos partenaires

— SMIRTOM —

Collecte des encombrants pour 2025

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an, les dates seront connues fin janvier 2025 et disponible sur le site du SMIRTOM : <https://smirtomduvexin.net/>

Collecte de vos déchets

Elle s'effectue :

- Le vendredi pour les ordures ménagères ;
- Le lundi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune) ;
- Le mardi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Le calendrier de ramassage est disponible sur le site du SMIRTOM et en mairie.

MODALITÉS DE TRI

Tous les emballages ménagers peuvent être déposés en vrac dans le bac de tri jaune.

Quelques rappels :

- Pensez à séparer les différentes matières (par exemple, mettre séparément dans le bac jaune la boîte et le sachet de céréales) ;
- La taille maximale des cartons autorisée dans le bac jaune est celle d'une boîte à chaussures ou boîte à pizza ;
- les grands cartons bruns (type cartons de déménagement, cartons d'emballage de meubles) doivent être déposés en déchèterie ;

→ Les ordures ménagères doivent impérativement être présentées dans les bacs à couvercle fournis par le SMIRTOM. Les sacs d'ordures ménagères au sol ne seront pas collectés ;

→ Les bacs doivent être présentés la veille des jours de collecte, puis ranger une fois le ramassage effectué.

En cas de bac non-conforme ou de volume non-adapté, contactez le SMIRTOM du Vexin

 au 01 34 66 18 40

Les bacs seront livrés en mairie (environ 1 mois de délai).



DÉCHETTERIE DE MARINES

Située rue du Goulet à Marines, elle est accessible aux horaires suivants (dernier usager accepté 15 minutes avant la fermeture du site).

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre. Ouverture tous les jours fériés sauf le 1^{er} mai

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 13h
Après-midi	14h - 19h		14h - 19h		14h - 19h	14h - 19h	

Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h - 12h					9h - 12h	9h - 13h
Après-midi	14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès en déchèterie se fait uniquement sur présentation d'un badge. Un badge est nominatif et ne peut être prêté.

Pour les particuliers, l'accès est gratuit, et les badges suivants sont disponibles :

BADGE VERT OU BLANC :

- Délivré uniquement aux particuliers se rendant en déchèterie avec **un véhicule léger (dit « de tourisme »)**.
- Ce badge est délivré par l'agent d'accueil lors du premier passage en déchèterie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

BADGE BLEU :

- Délivré aux particuliers se rendant en déchèterie avec **un véhicule utilitaire personnel**.
- Une demande de formulaire doit être adressée au SMIRTOM du Vexin qui se chargera de la création de votre badge. Une fois celui-ci attribué par l'agent de service, l'agent d'accueil de la déchèterie vous remettra votre badge contre remise du badge vert ou blanc. (le formulaire de demande de badge est disponible sur le site du SMIRTOM).

En cas de location de véhicule ou de prêt de véhicule utilitaire (par un particulier ou une entreprise), une demande de dérogation devra désormais être demandée au SMIRTOM du Vexin. Sans cela, l'accès à la déchèterie vous sera refusé.

La demande de dérogation doit être adressée au SMIRTOM du Vexin au moins 72 heures ouvrées avant la date de passage souhaitée. Un email de confirmation vous sera ensuite envoyé. (la demande est disponible sur le site internet du SMIRTOM).

ATTENTION :

À partir du 1^{er} janvier 2025, tout véhicule utilitaire se présentant en déchèterie avec un badge vert ou blanc, sans demande de dérogation préalable, se verra refuser l'accès en déchèterie.



Pour les artisans et commerçants, une demande de badge spécifique doit obligatoirement être faite auprès du SMIRTOM du Vexin.

- **Badge Jaune (apports gratuits de cartons)**
- **Badge Rouge (apports payants : tout-venant, déchets verts, gravats)**

Une fois la demande effectuée, un formulaire vous sera adressé. Il devra être retourné avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domiciliation (KBIS).

Les tarifs sont disponibles sur demande à l'agent d'accueil de la déchèterie ou au SMIRTOM du Vexin.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

<p style="text-align: center;">PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON</p>	<p style="text-align: center;">EMBALLAGES EN PLASTIQUE</p>	<p style="text-align: center;">NOUVEAU DEPUIS LE 1ER JANVIERS 2023</p>
<p style="text-align: center;">EMBALLAGES EN MÉTAL</p>	<p style="text-align: center;">LES BONNS GESTES DE TRI BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER, DÉPOSER DANS LE BAC SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.</p>	

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE
UNIQUEMENT LES EMBALLAGES PAS LES OBJETS

ROUTES LES BOUTEILLES EN VERRE

TOUS LES FLACONS

TOUS LES BOCAUX

INVERAL

LES ORDURES MÉNAGÈRES
PETITS DÉCHETS NON ÉLECTRIQUES ET NON TOXIQUES

RESTES ALIMENTAIRES

VAISSELLE

PETITS OBJETS NON ÉLECTRONIQUES

FOURNITURES DE BUREAU

MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT, COUCHES

PETITS JOUETS NON ÉLECTRONIQUES

Les autres déchets (végétaux, encombrants, gravats, grands cartons bruns, ferraille, bois, peintures, solvants, huile de vidange, pneus, déchets électriques ou électroniques...) doivent être déposés en déchèterie

— POINT-JUSTICE —

INFORMER, ORIENTER, AIDER

Le Point-Justice, ou Point d'Accès au Droit (PAD), est un service de proximité de la Communauté de communes Vexin Centre, qui facilite l'accès au droit de tous les citoyens (problèmes juridiques, judiciaires, familiaux, administratifs, et de voisinage), en mettant à disposition :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel,
- une aide pour l'orientation et l'information sur toutes les questions d'ordre juridique,



- un accès à des associations spécialisées et à des professionnels du droit,
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits, tels que la conciliation.

Vous pouvez rencontrer, après avoir pris rendez-vous :

- un notaire, le 1^{er} mercredi du mois, en matinée,
- un avocat, le 3^e mercredi du mois,
- un juriste, les 2^e et 4^e mercredis du mois,
- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) également avec la juriste,
- un conciliateur de justice pour le règlement à l'amiable des différends, les mardis matins de 10h à 12h30.

Pour le conciliateur de justice, un dossier à transmettre au conciliateur est à remplir au préalable. Contactez la CCVC pour connaître les modalités d'accès au dit dossier.

Prise de rendez-vous et informations de lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

☎ 01 30 39 23 34

✉ pad@ccvexincentre.fr



— BLABLACAR DAILY —

Covoiturez avec BlaBlaCar daily !

La communauté de communes Vexin Centre a signé une convention de partenariat avec BlaBlaCar daily et Île-de-France Mobilités, afin d'encourager le covoiturage sur son territoire. Gratuit pour le passager, et avec une garantie de retour à domicile, ne faites plus vos trajets seul en voiture. Profitez de transporter des personnes lorsque vous partez au travail, à la gare, faire vos courses...

Parmi les fonctionnalités proposées :

- Des trajets instantanés, réservables sur l'instant ;
- Des trajets faciles à planifier, avec une vue sur les conducteurs/passagers disponibles ;
- Des conducteurs qui peuvent devenir passagers, et inversement ;

- Une garantie retour maison gratuite et sans avance de frais par la MAIF ;
- Des trajets proposés dans Google Maps ;
- La possibilité d'utiliser son compte BlaBlaCar pré-existant ;

En Île-de-France, BlaBlaCar daily est l'opérateur qui compte le plus important réseau de covoiturage de la région :

- 954 700 habitants inscrits (7% de la population).
- 2 168 000 trajets réalisés en 2023 (source Registre de Preuve de Covoiturage).

En savoir plus :

ccvexincentre.fr/covoiturage-avec-blablacar-daily



— MAISON FRANCE SERVICES DE MARINES —

FRANCE SERVICES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'accès, l'accueil et l'accompagnement dans toutes vos démarches administratives du quotidien, et ce, près de chez vous. Que ce soit dans le domaine de la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, la recherche d'emploi, l'aide à l'utilisation numérique, les démarches en ligne... L'objectif ? Faciliter l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux.

LA STRUCTURE DE MARINES

La mairie de Marines a créé un espace spécialement aménagé pour vous accueillir en préservant la confidentialité de vos informations personnelles. Tous les agents d'accueil sont formés à l'accueil France Services.

VOUS AIDER AU QUOTIDIEN

Nous vous aidons pour toutes vos démarches administratives du quotidien : déclarer vos impôts, adapter votre prélèvement à la source, gérer la plateforme Pôle Emploi, faire une demande de titre d'identité, consulter vos remboursements de santé, etc.

VOS PROJETS, NOTRE ÉQUIPEMENT

La Maison France Services de Marines dispose de tout l'équipement nécessaire pour vous permettre de faire vos démarches : ordinateurs, tablettes, un bureau confidentiel est même mis à votre disposition pour vous permettre de passer vos entretiens téléphoniques ou visiophoniques.

Les agents France Services vous reçoivent au sein d'un guichet unique, sans rendez-vous, aux horaires indiqués :



Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mardi : 13h30 - 18h00

Jeudi : 13h30 - 17h

☎ 01 30 39 70 21

✉ contact.france-service@mairie-marines.org



Délic... ou des claques ?

Pochoirs « Trottoir, pas crottoir »

Devant l'incivilité persistante de certains maîtres, la commune a choisi d'intensifier sa communication pour sensibiliser à la propreté de l'espace public. Pour rappel, des sacs à déjections canines sont à disposition un peu partout dans la commune afin que les maîtres de nos amis à quatre pattes ramassent leurs petits « cadeaux ». Et depuis la fin de l'été, l'équipe des services techniques a poché le message « Trottoir, pas crottoir » un peu partout dans la commune. Ce rappel s'adresse à tous les propriétaires d'animaux qui n'assument pas l'entière responsabilité d'avoir un animal et qui ne respectent pas le cadre de vie commun de tous les Charsiens.



Dépôts sauvages et poubelles sur le trottoir

Les dépôts sauvages sur la voie publique sont formellement interdits. Et pourtant, ils semblent fleurir sur les trottoirs de Chars. Outre l'aspect désagréable et la gêne occasionnée pour les piétons, le dépôt ou l'abandon de déchets illégal sur la voie publique est un délit.

Plusieurs solutions s'offrent aux habitants pour la gestion de ces déchets. Les encombrants passent deux fois dans l'année sur la commune et vous permettent de vous débarrasser de vos déchets encombrants facilement. Ils passent généralement au mois de mars et au mois de septembre ; les dates pour 2025 nous sont habituellement communiquées en début d'année. Pour les autres moments de l'année, chacun doit



prendre en charge ses propres déchets encombrants et les déposer à la déchetterie. L'accès en est gratuit avec un justificatif de domicile.

Quant aux sacs-poubelles laissés sur les trottoirs à longueur de semaine, nous vous rappelons que le règlement nous demande de ne sortir nos poubelles que la veille du passage de la collecte. De plus, les sacs ne doivent pas être laissés à même le sol ; il est obligatoire de les déposer dans les bacs siglés SMIRTOM dont tous les administrés sont dotés.

Nous vous remercions de faire le nécessaire au sujet des encombrants et des sacs-poubelles afin de respecter non seulement le règlement, mais aussi le cadre de vie de tous. Si vous rencontrez une problématique particulière au sujet des déchets, les élus sont à votre écoute pour vous proposer des solutions.



Installation de nichoirs à chiroptères

Une nouvelle action mise en place pour la protection de nos amis les chiroptères !

Le 29 octobre dernier, une trentaine de nichoirs à chiroptères ont été installés sur les arbres de l'Espace Naturel Sensible du Bois du Moulin de Noisement. Ces nichoirs sont destinés à accueillir les chauves-souris qui peuplent nos forêts. En plus de pallier le manque de gîtes naturels sur le site, le suivi de ces nichoirs permettra aussi d'améliorer la connaissance du cortège de chiroptères présents sur le site du Moulin de Noisement.

Les formes de ces nichoirs sont destinées à diversifier les habitats

disponibles pour les espèces du site. Pour le moment, les inventaires menés ne permettent pas d'avoir une idée précise du cortège précis d'espèces ; certaines comme la pipistrelle ou la sérotine commune sont très certainement présentes, mais les autres espèces sont plus rarement observées ou avec moins de certitude.

Ces nouveaux outils de suivi permettront donc d'avoir une idée bien plus précise de la faune environnante ! Pendant votre balade, amusez-vous à les repérer et à les compter !

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint à la Maire
chargé de l'environnement



Poème

Petit bruit d'eau, petites éclaboussures
dans le silence de la mare
C'est une grenouille partie vers
les profondeurs avec plénitude
Elle est passée par la ville, a fuit le bruit
des voitures qui démarrent
Elle a traversé les rues, rencontrée
des personnes avec inquiétude
Mais personne ne lui a dit bonjour,
personne ne l'a remarquée
Elle est sauvée, elle a réussi son pari,
elle y est arrivée
Elle a sauté dans l'eau froide mais
rassurante. Elle a chanté
« Dans ma maison, je suis enfin arrivée,
oui, vraiment, j'y suis arrivée »
Elle avait à peine dit ça
que le vent s'est levé
Le pêcheur qu'elle n'avait pas vue,
l'a chassée
Pas grave, se dit elle,
je vais aller me baigner
Plus loin, bien loin de ce danger
Je suis quand même mieux dans cette
campagne, loin du moulin,
Loin des sirènes hurlantes, des trains
faisant vibrer les maisons
Loin de cette vie trépidante
qu'aiment tant les humains
Il faut juste que je me fasse une raison
Les poissons dans la mare,
les oiseaux dans le ciel,
Les biches et sangliers dans les forêts,
les hommes dans la ville
Les rats dans les champs,
les abeilles dans les ruches
avec leur miel
Et tout ira pour le mieux sans
bousculer cet équilibre fragile.

Poème d'une personne qui souhaite
garder l'anonymat, mais que vous croisez
régulièrement dans les rues de Chars



CHARADES SUR CHARS

Voici quelques rues et avenues de Chars (pas les impasses, les chemins, les routes, les sentiers, les places, les voies particulières). Saurez-vous les découvrir grâce aux charades ?

- 1 1 - nourriture préférée des chats
2 - oui affirmé
- 2 1 - action du meunier dans une chanson enfantine
2 - voyelle ressemblant à la lune sur un clocher
- 3 1 - petit étang
2 - à la mode, en anglais
- 4 1 - 10^{ème} lettre de l'alphabet
2 - lieu de réserve animale
3 - onomatopée de « ah bah, dis donc »
- 5 1 - synonyme de fermé
2 - chiffre
3 - notre ville
- 6 1 - on y dort, généralement.
2 - petits fruits sur des haies
3 - animal des villes et des champs mal aimé, avec raison
4 - laissé par le soc des charrues
- 7 1 - terminaison des verbes du premier groupe
2 - début de glissement
3 - onomatopée du glissement précédent
- 8 1 - grognement d'un chien pas content
2 - plante de saison
- 9 1 - joli mois
2 - confiserie au goût de réglisse
3 - peut être de rôles, de société ou même olympiques
- 10 1 - première syllabe d'un objet représentant la terre
2 - céréale de la famille des Poacées, cultivée dans les régions tropicales
3 - sépare les champs et propriétés
4 - son de la 20^{ème} lettre de l'alphabet

1 Mou-Si = rue de Moussy • 2 Dors - 1 = rue Dory • 3 Mare - In = rue de
Martines • 4 J - Zoo - Rrrr = rue de Gisors - 5 Clos • 2 - Chars = rue Clos de
Chars • 6 Lit - Baie- Rat - Sion = rue de la Libération • 7 Er - Gli - Zzzz = rue
de l'Église • 8 Grrrr - Houx = rue de la Groue • 9 Mai - Zan - Jeu = rue des
Mésanges • 10 Glo (début de glotte) - Riz - Haie - T = rue de la Cloriette.



MOULINS DE CHARS

FARINE D'EXCEPTION DEPUIS 1903

Au cœur du parc naturel du Vexin, les **Moulins de Chars** sont les moulins historiques de la famille Maurey depuis 1903. Attachés aux valeurs de **tradition** et d'**authenticité**, ils sont équipés de procédés et de techniques uniques, afin de proposer des **farines de haute qualité** à leurs clients.

Le site de Chars est aujourd'hui doté d'un outil totalement exclusif en Ile-de-France : 6 meules de pierres qui écrasent tous types de céréales selon un procédé ancestral.

Moulins de Chars, 7 rue Dory, 95750 Chars
Tél. 01 34 67 55 50 - contact@moulinsdechars.com
www.moulinsdechars.com

SUIVEZ-NOUS SUR    @lesmoulinsfamiliaux



Chars Automobiles

UN SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire :



Entretien



Réparations



Carrosserie



Peinture



Service rapide



Vitrage
et pare-brise



Pneumatiques



Achat et vente
de véhicules



Restauration de véhicules anciens



Location de véhicules

1, Impasse des Neuf Arpents - Zone d'Activités 9 Arpents - 95750 Chars

01 34 66 41 58

charsautomobiles@gmail.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Votre publicité...

dans votre **CLIC**
C'est L'Info Charsienne

Si vous souhaitez...

- Valoriser vos services et diffuser vos offres
- Développer votre image de marque
- Communiquer sur vos événements commerciaux
- Rester visible auprès de votre clientèle
- Ou tout simplement, sponsoriser le journal local

... réservez votre espace dans le prochain CLIC !

Le prochain bulletin paraîtra à l'été 2025 et sera tiré à 1.000 exemplaires.

Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Charsiens et restera à disposition en mairie.

Pour les tarifs et les modalités, contactez Nicolas Belangé, adjoint au Maire de Chars en charge des commerces et de l'artisanat :



nicolas.belange@mairie-chars.fr

— Renseignements utiles —

Numéros d'urgence :

Mairie : 01 30 39 72 36
Gendarmerie : 01 30 39 70 27
Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Centre anti-poison
de Paris : 01 40 05 48 48
Violences sur les enfants : 119
Violences conjugales : 3919

Cabinet paramédical :

Infirmières : 01 30 39 83 81
Kinésithérapeutes :
01 30 39 78 13
Pédicure-Podologue :
06 85 33 13 55
Ostéopathe : 07 67 92 40 82
Hypnothérapeute -
Sophrologue - Relaxation :
06 15 35 70 83

Pharmacie de Chars :

01 30 39 72 01
lundi : 14h30 - 19h30
mardi, jeudi, vendredi :
9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h30
samedi : 9h00 - 12h30

En cas de perte ou de vol :

Carte Bleue :
0892 705 705
Chèques :
0892 683 208

Informations COVID-19 :

Numéro vert 24h/24 et 7j/7:

0 800 130 000

ET SI LA PHOTO DE
COUVERTURE DU PROCHAIN
CLIC ÉTAIT LA VÔTRE ?

Envoyez votre cliché à
clic@mairie-chars.fr



CONTACTEZ-NOUS
clic@mairie-chars.fr

www.mairiechars95.fr

2 rue de Gisors, 95750 Chars - Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr